

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAQUI (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOU.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoît SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU PRESIDENT

Délibération
N° 24.033

Le Conseil Communautaire,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5211.10,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération N°20.032 du Conseil Communautaire en date du 6 juillet 2020 par laquelle l'assemblée délègue au président ses attributions,

Le président rend compte au Conseil Communautaire de ladite délégation, à savoir :

Décisions N°:

2023/174

Convention de mise à disposition de la salle polyvalente de Morionville à Bruyères-le-Châtel, avec l'association Sportive du Commissariat à l'Energie Atomique du Grand Rué, pour l'année 2023 (*Tarifs sur la base d'un taux horaire de 12,72 €*)

2023/187

Convention d'objectifs et de moyens avec l'association La Lisière dans le cadre de la manifestation « Sèment et s'aimeront » du 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 (*Montant de 10 000,00 €*)

2023/201

Convention de mise à disposition des équipements aquatiques et sportifs avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne pour le Centre d'Incendie et de Secours d'Arpajon et Poste de commandement du groupement centre, les Centres d'Incendie et de Secours de Brétigny-sur-Orge, de Sainte Geneviève des Bois de Montlhéry et l'Ecole départementale d'incendie et de Secours de Fleury-Mérogis, pour la saison 2023-2024 (*A titre gracieux*)

2023/217

Désignation des candidats admis à participer à la phase offre du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du pôle d'échanges de la Gare de Sainte-Geneviève-des-Bois, d'un ensemble bâtementaire d'environ 1 500m² de surface utile :

- Groupement GRAAM ARCHITECTURE (mandataire)/ ALU/ OZEVERT/ SCOPING/ VIZEA/ DEGOUY ROUTES ET OUVRAGES/ QUAI 36 PRODUCTION

- Groupement LABA (mandataire)/ ACONCEPT/ BOLLINGER + GROHMANN/ OPUSIA/ CABINET D'ETUDES MARC MERLIN/ EODD INGENIEURS CONSEILS/ AE75/ GINGER DELEO/ CYCLE_UP

- Groupement EXPLORATIONS ARCHITECTURE (mandataire)/ AGENCE TER ARCHITECTURE/ AGENCE TER PAYSAGISTES-URBANISTES/ NEY & PARTNERS - WOW/ IGREC INGENIERIE/ STUDIO FA/ OASIIS

2023/220

Convention d'objectifs et de moyens, pour l'année 2023 avec l'association Football Club Fleury 91 Cœur d'Essonne (*Montant de la subvention : 22 500,00 €*)

2023/221

Désignation des candidats admis à participer à la phase offre du concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse + pour la construction d'un tiers-lieu culturel et numérique :

- Groupement PAUL GRESHAM ARCHITECTE (mandataire)/ SCOPING/ ALTIA ACOUSTIQUE/ ARCHITECTURE & TECHNIQUE

Présents : 38

Représentés : 14

Absents : 7

- Groupement ICI ET LA ARCHITECTURE (mandataire)/ SCOPING/ SAS GREEN BUILDING/ ARCHITECTURE & TECHNIQUE/ ACOUSTIQUE VIVIE & ASSOCIES
- Groupement ATELIER LAME (mandataire)/ SCOPING/ PEUTZ & ASSOCIES / ARCHITECTURE & TECHNIQUE

2023/228

Avenant à la convention de subvention au titre du dispositif « Conseiller numérique France services », avec la Caisse des dépôts et consignations, afin d'actualiser le nombre de recrutement à 2 postes et de prolonger la durée d'application de la convention initiale jusqu'au 18/07/2025

2023/237

Convention d'autorisation d'occupation du domaine Public de l'ex-médiathèque François Mauriac à Sainte-Geneviève-des-Bois, avec la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, à compter du 7 décembre 2023 pour toute la durée des travaux de réhabilitation de l'Espace Jules Verne à Brétigny-sur-Orge

2023/238

Convention de mise à disposition ponctuelle de la halle de skate avec le Département de l'Essonne, pour l'organisation de l'opération « Tremplin jeune citoyen » le 24 novembre 2023 (A titre gracieux)

2023/246

Convention de mise à disposition d'un espace de la Piscine d'en Face à Sainte-Geneviève-des-Bois, avec la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, pour l'organisation d'un événement, le village « Consommer autrement » édition 2023 du 8 au 12 décembre 2023 (A titre gracieux)

2023/247

Bail dérogatoire avec l'entreprise DRONES CENTER, pour un local situé dans le bâtiment IGESA sur l'ex-base aérienne 217 au Plessis-Pâté (Montant du loyer de 2 934,15€ HT par trimestre / Durée : 1 an jusqu'au 19/11/2024 non renouvelable tacitement)

2023/250

Convention d'occupation précaire avec la société VISU ENERGY, pour le lot n°6 de l'Hôtel d'entreprises, au Techniparc (Montant du loyer : 1 674,00 € HT par trimestre / Durée : 24 mois à compter du 01/01/2024)

2023/258

Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales – PAYFIP, avec la Direction Générale des Finances Publiques de l'Essonne, dans le cadre de l'ouverture de la régie pour l'encaissement des produits des contrôles de conformité payant en matière d'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2024

2023/261

Attribution de l'accord cadre à bons de commande relatif aux prestations de services juridiques – Conseil, assistance, représentation (4 lots) :

- Lot 1 : « Droit Public », avec la société CENTAURE AVOCATS (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 187.500€,00€ HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an)
- Lot 2 : « Droit Privé », avec la société CENTAURE AVOCATS avec la société CENTAURE AVOCATS (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 37.500€,00€ HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an)
- Lot 3 : « Droit de la Communication et des NTIC », avec la société Alain BENSOUSSAN SELAS (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 12.500€,00€ HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an)
- Lot 4 : « Droit Pénal », avec la société CENTAURE AVOCATS (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 12.500€,00€ HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an)

2023/262

Bail dérogatoire avec la société OPUS AEROSPACE, pour cinq bureaux situés dans le bâtiment Modul'Air, sur l'ex-base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (Montant de 2 347,50€ HT-HC par trimestre / Durée : jusqu'au 31/12/2024)

2023/263

Attribution du marché relatif à l'assurance « dommages aux biens et risques annexes », avec le groupement d'entreprises SATEC (mandataire)/HELVETIA (Montants : taux en € de 1,5 €/m² appliqué à la surface totale du patrimoine de l'Agglomération, honoraires de 12 000,00 €, coût de police de 35,00 €, frais de gestion de 300,00€ / Durée : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2024)

2023/264

Cessions de deux véhicules Kangoo ZE immatriculés DA-375-PV et EX-114-SG à la société PONTIERRY AUTOMOBILES (Montant : 1 900,00 € TTC)

2023/266

Attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération : Collecte du verre en colonnes d'apport volontaire, avec la société OURRY (Montant défini en application des coûts fixes et variables défini dans le marché / Durée : du 1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2027)

2024/001

Convention de mise à disposition de la salle Gérard Philippe à Sainte-Geneviève-des-Bois, pour l'organisation de la manifestation CAMPUS JEUNES 2024, le 20 mars 2024 (A titre gracieux)

2024/002

Avenant à l'acte constitutif d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de l'Espace Nautique de Cœur d'Essonne Agglomération à Sainte-Geneviève-des-Bois, afin d'abroger les décisions n°23.117 et n°23.184 et modifier la décision n°16.023 en précisant les moyens d'encaissement par chèques, espèces, cartes bancaires, vente à distance et prélèvement unique

2024/004

Contrat particulier portant occupation d'espaces à usage d'emprise de chantier en gare de Saint-Michel-sur-Orge, avec la SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau à compter du 1^{er} juin 2024 jusqu'à la fin des travaux soit le 31 décembre 2025 et au plus tard le 31 mars 2026 (A titre gracieux)

2024/005

Attribution du marché subséquent à bons de commande concernant la réalisation de travaux de voirie pour les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, avec le groupement d'entreprises GTO (mandataire)/ Urbaine de Travaux / TERE (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 2.500.000€,00€ HT maximum / Durée : 1 an)

2024/006

Attribution du marché subséquent à bons de commande concernant la réalisation de travaux de voirie pour les communes de Brétigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Longpont-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Le Plessis-Paté, avec l'entreprise Colas (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 2.500.000€,00€ HT maximum / Durée : 1 an)

2024/007

Attribution du marché subséquent à bons de commande concernant la réalisation de travaux de voirie pour les communes d'Arpajon, Avrainville, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Egly, Guibeville, La Norville, Leuville-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, Saint-Germain-Lès-Arpajon, avec le groupement d'entreprises Essonne TP (mandataire)/ Eiffage (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 2.500.000€,00€ HT maximum / Durée : 1 an)

2024/008

Attribution du marché subséquent à bons de commande concernant la réalisation de travaux d'assainissement pour les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, avec l'entreprise Valentin (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 2.000.000€,00€ HT maximum / Durée : 1 an)

2024/009

Attribution du marché subséquent à bons de commande concernant la réalisation de travaux d'assainissement pour les communes de Brétigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Longpont-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Le Plessis-Paté, avec le groupement d'entreprises TPS (mandataire)/ TP2A (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 2.000.000€,00€ HT maximum / Durée : 1 an)

2024/010

Attribution du marché subséquent à bons de commande concernant la réalisation de travaux d'assainissement pour les communes d'Arpajon, Avrainville, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Egly, Guibeville, La Norville, Leuville-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, Saint-Germain-Lès-Arpajon, avec l'entreprise Urbaine de Travaux (Montant annuel compris entre 0,00€ HT minimum et 2.500.000€,00€ HT maximum / Durée : 1 an)

2024/011

Bail dérogatoire avec l'entreprise COMONTHEWEB, pour un local situé dans le bâtiment IGESA sur l'ex-base aérienne 217 au Plessis-Pâté (Montant du loyer de 1 600,00€ HT par trimestre / Durée : 1 an jusqu'au 03/01/2025 non renouvelable tacitement)

2024/012

Convention de mise à disposition de la piste d'athlétisme et du terrain d'honneur du stade Babin, à La Norville, avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, pour l'organisation d'une rencontre d'athlétisme pour des classes d'élémentaires les 27 et 28 juin 2024 (A titre gracieux)

2024/013

Convention de mise à disposition du stade Babin, à La Norville, avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Arpajon, pour l'organisation d'un tournoi de football le 25 mai 2024 (A titre gracieux)

2024/021

Convention de partenariat avec le Centre Professionnel de Formation Grand Paris Sud relative à la mise en place d'une formation professionnelle certifiante au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, du 1^{er} février au 30 septembre 2024 en direction de quinze habitants des quartiers prioritaires politique de la ville (Mise à disposition des bassins nautiques et locaux à titre gracieux)

2024/023

Convention d'occupation temporaire en partie privative, avec la propriétaire, Madame LEUCHART, afin de réduire les nuisances olfactives provenant d'un regard sur le trottoir en installant un clapet anti-retour (Montant 4.000€,00€ HT / Durée : 1 semaine)

2024/024

Avenant n°1 au marché relatif aux travaux de réhabilitation de la Maison des Larris à Breuillet – Lot n°4 : « Menuiseries intérieures » avec la société les établissements MILLET, afin d'ajouter les prestations supplémentaires de fourniture et pose de 3 portes extérieures et la suppression de prestations de fourniture et pose de blocs portes, portant le montant du contrat de 92 452,14€ HT à 96 981,13€ HT soit une augmentation de 4,90% du montant initial

2024/026

Attribution de l'accord cadre à bons de commande relatif à la fourniture de mobiliers et matériels pour la Maison des Larris à Breuillet (3 lots) :

- Lot n°1 : « Mobilier et matériel Petite Enfance » avec la société WESCO (Montant annuel compris entre 0 € minimum et 80 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an)

- Lot n°2 : « Jeux et jouets » avec la société WESCO (Montant annuel compris entre 0 € minimum et 30 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an)

- Lot n°3 : « Electroménager professionnel ou semi professionnel » avec la société R&F SOLUTION (Montant annuel compris entre 0 € minimum et 50 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an)

2024/027

Demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de « Réhabilitation de l'Aile EST du Château d'Avrainville », notamment en termes de travaux d'amélioration énergétique dans le cadre du dispositif Fonds Vert (*Montant total des travaux s'élevant à 800 000,00 € HT*)

2024/028

Demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de « Réhabilitation de l'Espace Jules Vernes », notamment en termes de travaux d'amélioration énergétique dans le cadre du dispositif Fonds Vert (*Montant total des travaux s'élevant à 2 205 102,50 € HT*)

2024/029

Cession de véhicule Volkswagen Caddy immatriculé BT-889-WS à la société GRIFFE AUTO (*Valeur de reprise : 1 440,00 € TTC dans le cadre de l'achat d'un véhicule hybride*)

2024/030

Cession de véhicule Volkswagen Caddy immatriculé CZ-639-MZ à la société GRIFFE AUTO (*Valeur de reprise : 960,00 € TTC dans le cadre de l'achat d'un véhicule hybride*)

2024/031

Modification de la régie de recettes des produits de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2024

2024/032

Avenant n° 1 à l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'hébergement et maintenance du GEO générateur d'applications WebSIG et de ses modules, avec la société CIRIL GROUP, afin d'ajouter une revalorisation complémentaire en raison des augmentations des coûts du matériel informatique, des composants et de l'énergie liés à l'hébergement serveur des données et application GEO générateur, dont GEOkey civil finance et RH (*Sans incidence financière.*)

2024/034

Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France dans le cadre du dispositif « Lecture pour tous 2024 », parcours de lectures, élaboré par le Réseau de lecture Publique et notamment la médiathèque Marguerite Duras à Brétigny-sur-Orge pour la mise en place d'ateliers élaborés par le réseau des médiathèques (*Coût total prévisionnel de l'opération s'élevant à 3 050,00 € HT.*)

2024/035

Baux de mise à disposition ponctuel des espaces dédiés à l'usage événementiel (pistes et bâtiments) de l'ex-base aérienne 217, avec la société 217SETS @ FIX STUDIO, à l'occasion de chaque tournage de l'année 2024 (*Les tarifs de location sont fixés par la délibération N°22.123 du 23 juin 2022*)

2024/038

Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réhabilitation des bâtiments Hussenot-AER 1,2,3- Richet et Pavillon de chasse, avec la SPL AIR 217, afin de répondre aux enjeux liés à l'arrivée des studios de cinéma sur La Base 217 (*Le montant de rémunération est intégré au forfait de rémunération de la convention cadre n°9 signée le 23 février 2022*)

2024/040

Contrats généraux de représentation avec la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) pour la sonorisation des cours d'aquagym dans les piscines de Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, La Norville, Breuillet et l'espace nautique de Sainte-Geneviève-des-Bois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 (*Montants de : 431.98€ HT pour les piscines de Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, La Norville, Breuillet et 863.97€ HT pour l'espace nautique de Sainte-Geneviève-des-Bois*)

2024/041

Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France dans le cadre de l'Appel à Projet « Été Culturel 2024 » élaboré par le Réseau des médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération, pour la mise en œuvre de la programmation culturelle, artistique et sportive durant l'été 2024 (*Coût total prévisionnel de l'opération s'élevant à 6 000,00 € HT.*)

2024/046

Attribution du marché subséquent concernant une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de l'itinéraire cyclable n°10 effectuant la liaison entre la gare RER Breuillet et la commune de Bruyères-le-Châtel, avec l'entreprise CECOTECH (*Montant total de 31.420€,00€ HT soit 6 780,00 € HT pour la tranche ferme et 24 640,00 € HT pour la tranche conditionnelle, plus un montant total de commande pour les prestations non-prévues « Missions et répartition des honoraires » sans montant minimum à 10 000,00€ HT / Durée : de l'ordre de service jusqu'à la plus tardive des situations suivantes, levée de la dernière réserve, expiration de la garantie de parfait achèvement des entrepreneurs, notification de la transaction ou jugement devenu définitif mettant fin au dernier litige avec l'entrepreneur, le délai global indicatif pour la mission de maîtrise d'œuvre est de 7 semaines calendaires et 12 semaines non compris phase de préparation*)

2024/050

Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France pour l'implantation d'un city stade et d'une aire de fitness en plein air dans un espace naturel à Egly (*Montant de l'opération estimé à 181 874,00 € HT*)

Vingt et un contrats et conventions avec les villes de Guibeville, Bruyères-le-Châtel, Ollainville, Brétigny-sur-Orge, Marolles en Hurepoix, Compagnie théâtrale - Les 3 coups, MELPOMENE, Le Foyer de Résidence la Guérinière, Les mots le Corps et la Note, Compagnie Debout sur le Chameau, Récréation, Les Petits Riens Musicaux, Compagnie Dans les bacs à sable, L'ATELIER, Alexis FERRIER, Marie-Hélène LAFON, Sara GAVIOLI, Aude EHRHARDT, Olivier ADAM, les Associations Cordyline, CULTURE 360, Eclats de Lire, Enfance et Musique, FLPEJR, C.P.N Val de Seine pour les animations de 2024 dans les médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération (*Montant n'excédant pas 29 300,00€*)

Vingt-quatre contrats et conventions avec les villes de Guibeville, Brétigny-sur-Orge, La Norville, Bruyères-le-Châtel, Plessis-Pâté, Saint-Germain-lès-Arpajon, Villemoisson-sur-Orge, Ollainville, Egly, Villiers-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Cheptainville, le collège Rolland GARROS de Saint-Germain-lès-Arpajon, la Compagnie BARODA, MA COMPAGNIE, IFNY CONSEILS et les associations Compagnie Mmm..., SUNDANZARE, TOUTITO TEATRO, GROUPE ET COMPAGNIE GRENADE-Josette BAÏZ, CDP (Dite Das Plateau), INCIPIT relatifs à la programmation du Théâtre Brétigny au cours de la saison 2023-2024 (*Montant n'excédant pas 12 750,00€*)

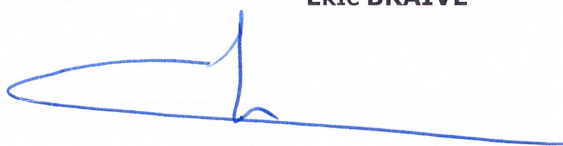
Quatre contrats avec l'association Now Voyager, Loucia CARLIER, Chloé VANDERSTRAETEN, Thomas MAESTRO relatifs à la programmation du Centre d'Art Contemporain à Brétigny au cours des saisons 2023-2024 (*Montant n'excédant pas 3 700,00 €*)

Trois conventions de mise à disposition de salles de l'Espace Concorde et la bibliothèque à Arpajon avec la ville d'Arpajon dans le cadre des activités des structures de la petite enfance au cours de la saison 2024 (*A titre gracieux*)

Une convention de mise à disposition de salles de l'Espace Olympe de Gouge à Saint-Germain-lès-Arpajon avec la ville de Saint-Germain-lès-Arpajon dans le cadre des activités des structures de la petite enfance au cours de la saison 2024 (*A titre gracieux*)

Quatre conventions de mise à disposition des salles du Trianon avec Le service développement social du TAD Centre La Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Essonne, et France Travail Essonne, les 8 mars, 2 avril et 16 mai 2024 (*A titre gracieux*)

**LE PRESIDENT
ERIC BRAIVE**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAQUI (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAQUI.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM) – Remplacement d'un délégué de Morsang-sur-Orge

Délibération
N° 24.034

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-21,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Présents : 38

Représentés : 14

Absents : 7

Pour : 52

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu les compétences de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, et notamment la compétence « collecte et traitement des déchets »,

Vu l'adhésion de Cœur d'Essonne Agglomération au SIREDOM,

Vu les statuts du SIREDOM,

Vu la délibération N°23.022 du 16 février 2023 portant désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au sein du Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM),

Vu la délibération N°24.0032 du 08 février 2024 portant Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM) – Remplacement de deux délégués de Guibeville,

Considérant la demande de modification par la commune de Morsang-sur-Orge d'un délégué représentant Cœur d'Essonne Agglomération au SIREDOM,

Considérant que conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, si un seul nom a été présenté pour chaque poste à pourvoir, il n'y a pas lieu de procéder à une élection, les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président,

Vu la candidature de Madame Nicole LEBEAU au poste de délégué suppléant pour la commune de Morsang-sur-Orge,

DELIBERE, et

DESIGNE en qualité de représentants de la communauté Cœur d'Essonne Agglomération au SIREDOM :

<u>Commune</u>	<u>Délégués titulaires</u>	<u>Délégués suppléants</u>
Ste Geneviève des Bois	- OUAREM Brahim	- ROGER Philippe - VIMARD Jean-Pierre
Brétigny-sur-Orge	- CERISARA Giorgio	- GIRARD Alain - COINCE Jean-Luc
Morsang-sur-Orge	- PEREZ Jacques	- CHARNET Didier - LEBEAU Nicole
St Michel-sur-Orge	- RIGALT Sophie	- DELPIC Joseph - LEVEAU Patrick
Fleury Mérogis	- CORZANI Olivier	- PERRET Roger - GOESSENS Martine
St Germain-lès-Arpajon	- DONNEGER Régine	- GUERO Jean-Marie - LECLERC Annie
Arpajon	- CRUZILLAC Gabriel	- FICHEUX Thierry - LE STER Pascal
Breuillet	- SPROTTI Bernard	- MAYEUR Véronique - LECRON François
Villemoisson-sur-Orge	- DABADIE Véronique	- CHOLLEY François - DACHICOURT Nora
Longpont-sur-Orge	- LAMOUR Alain	- LUIGGI Bruno - PHILIPPE Patrick
Egly	- LEDUC Gérard	- LEHMANN Philippe - FROGER Bernard
Marolles-en-Hurepoix	- COUTON Dominique	- BOVE Marie - RIVA-DUFAY Nathalie
Ollainville	- CARPENTIER Régis	- BONNEMYE Patrick - ROUSSET Christine
Villiers-sur-Orge	- FRAYSSE Gilles	- DA SILVA Filipe - ESTREMANHO Bruno
Leuville-sur-Orge	- AUJALEU Hervé	- Eric BRAIVE - ESPRIN Daniel
Le Plessis-Pâté	- BOUDRY Vincent	- BARDIN Martine - LEMAIRE Daniel
La Norville	- MARIOLLE Mathieu	- PFEIFFER Nathalie - LEGUICHER Fabienne
Bruyères-le-Châtel	- PEROT Joël	- ROUYER Thierry - GIRARD Arnaud
Cheptainville	- Kim DELMOTTE	- MARIETTE Marc - BELLEC Edith
Avrainville	- PERRIN Didier	- CAYROUSE Lionel - MOULIN Eric
Guibeville	- NEDELEC Gaëlle	- BERTINOT Martine - DOUCANE Yoann

**ERIC BRAIVE
LE PRESIDENT**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAQUI (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAQUI.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat de l'Orge (SYORP) - Remplacement de deux délégués de Morsang-sur-Orge

Délibération
N° 24.035

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-21,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Présents : 38

Représentés : 14

Absents : 7

Pour : 52

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°2018-PREF-DRCL-/669 du 31 décembre 2018 portant création du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle,

Vu les statuts du Syndicat de l'Orge,

Vu la délibération n°22.036 du Conseil communautaire du 31 mars 2022 désignant les représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat de l'Orge,

Vu la délibération n°23.020 du Conseil communautaire du 16 février 2023 portant désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat de l'Orge (SYORP) - Remplacement de trois délégués,

Considérant la démission de Monsieur Axel DOUAILLY, en date du 07 janvier 2024, de ses mandats de conseillers municipal et communautaire le 30 septembre 2022, et la nécessité de le remplacer en tant que représentant de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat de l'Orge,

Considérant la candidature de Monsieur Jacques PEREZ au poste de délégué titulaire, et celle de Madame Nicole LEBEAU au poste de délégué suppléant, pour la commune de Morsang-sur-Orge,

Rappelle que conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, si un seul nom est présenté pour chaque poste à pourvoir, il n'y a pas lieu de procéder à une élection, les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président,

DELIBERE, et

DESIGNE en qualité de représentants de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat de l'Orge :

<u>Communes</u>	<u>2 délégués titulaires</u>	<u>2 délégués suppléants</u>
	<i>(Communes de plus de 3500 habitants)</i>	
Sainte Geneviève des Bois	DECOMBLE Philippe ROGER Philippe	VIMARD Jean-Pierre OUAREM Brahim
Brétigny-sur-Orge	BETRANCOURT Mathieu CHERFA Lahcène	GIRARD Alain FOULON Cécilia
Morsang-sur-Orge	DURANTON Marianne PEREZ Jacques	CHARNET Didier LEBEAU Nicole
Saint-Michel-sur-Orge	LEVEAU Patrick DELPIC Joseph	DE BOISHUE Nicolas PREAUX Guy
Fleury-Mérogis	PERRET Roger GOESSENS Martine	BARBOU Mélanie LARUELLE Ghyslaine
Saint Germain lès Arpajon	ARBELET Fabrice LE BEC Pierre-Jean	POULARD Benoît GUERO Jean-Marie
Arpajon	FOURNIER Pascal KERVAN Gérard	BERAUD Christian FICHEUX Thierry
Breuillet	SPROTTI Bernard ROUCHY Florent	LECRON François POULAIN Patrick
Villemoisson-sur-Orge	CHOLLEY François DABADIE Véronique	BENEDETTI Laurence DACHICOURT Nora
Longpont-sur-Orge	GARRESSUS Nicolas LAMOUR Alain	FACCHIN Alexandre MANCEAU Frédéric
Egly	FROGER Bernard FRIMONT-RICHARD Benoît	BOURDAIS Mireille RAFOUJALT Sylvie
Ollainville	FOUQUE Nicolas CARPENTIER Régis	MALECAMP Olivier GOURDY Ludovic
Villiers-sur-Orge	FRAYSSE Gilles DA SILVA Filipe	ESTREMANHO Bruno DAVY Henri
Leuville-sur-Orge	AUJALEU Hervé ESPRIN Daniel	RIVA-ROVEDA Laetitia OUSSENI Ibrahim
Plessis Pâté	TANGUY Sylvain LEMAIRE Daniel	BOUDRY Vincent BARDIN Martine
La Norville	PFEIFFER Nathalie KLEIN Jérémie	LEGUICHER Fabienne MARIOLLE Mathieu
	<u>1 délégué titulaire</u>	<u>1 délégué suppléant</u>
	<i>(Communes de moins de 3500 habitants)</i>	
Marolles en Hurepoix	COUSIN Sylvie	LAURE Pascal
Bruyères le Châtel	BERTINE Camille	ROUYER Thierry
Avrainville	CAYROUSE Lionel	JANIN Eric
Guibeville	LEPARQ Bernard	BERTINOT Martine

**ERIC BRAIVE
LE PRESIDENT**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAQUI (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOU.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Conseil d'administration de la régie publique Eau Cœur d'Essonne – Modification de la délibération n°23.059 du 06 avril 2023

Délibération
N° 24.036

Le Conseil Communautaire,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération n°16.159 du 23 juin 2016 portant création d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour l'exploitation du service public d'eau potable sur les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Morsang-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Leuville-sur-Orge et Fleury-Mérogis, et adoptant les statuts,

Présents : 38

Représentés : 14

Absents : 7

Pour : 52

Vu la délibération n°20.041 du 16 juillet 2020 désignant les représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Conseil d'administration de la régie publique Eau Cœur d'Essonne,

Vu la délibération n°23.059 du 06 avril 2023 portant modification de la désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Conseil d'administration de la régie publique Eau Cœur d'Essonne,

Considérant le souhait de la commune de Saint-Michel-sur-Orge de modifier son représentant au conseil d'administration de la régie publique Eau Cœur d'Essonne, en substituant Monsieur Georges GOURGUES à Madame Sophie RIGAULT,

DELIBERE, et

DESIGNE 15 membres du Conseil communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération au Conseil d'Administration de la régie Eau Cœur d'Essonne :

- M. Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération
- Mme Véronique MAYEUR, Breuillet
- M. Philippe ROGER, Sainte-Geneviève-des-Bois
- M. Christian BERAUD, Arpajon
- Mme Kim DELMOTTE, Cheptainville
- M. Alain LAMOUR, Longpont-sur-Orge
- Mme Fabienne LEGUICHER, La Norville
- M. Gilles FRAYSSE, Villiers-sur-Orge
- M. Roger PERRET, Fleury-Mérogis
- M. Sylvain TANGUY, Le Plessis-Pâté
- M. Edouard MATT, Egly
- Mme Marianne DURANTON, Morsang-sur-Orge
- Mme Aline FLORETTE, Brétigny-sur-Orge
- **M. Georges GOURGUES, Saint-Michel-sur-Orge**
- M. François CHOLLEY, Villemoisson-sur-Orge

DESIGNE pour l'association Eau Publique Orge Essonne :

- Mme Odile DE COURCY, titulaire,
- M. Olivier OU-RABAH, suppléant

DESIGNE pour l'association UFC Que Choisir du Val d'Orge :

- M. Philippe IZENBECK, titulaire,
- M. Gérard BROCHOT, suppléant.

DESIGNE pour l'association Breuillet Nature :

- M. Emmanuel DESERT, titulaire,
- M. Jean LAPIERRE, suppléant.

DESIGNE pour l'association Confédération Nationale du Logement -
Fédération de l'Essonne (cnl91) à Brétigny-sur-Orge :

- M. Bernard LEBEAU, titulaire.

ERIC BRAIVE
PRESIDENT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGault, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGault est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Transformations de postes

Délibération
N° 24.037

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.313-1, L. 332-14 et L.332-8,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 12 mars 2024,

Vu le budget de Cœur d'Essonne Agglomération et les budgets annexes,

Considérant la nécessité de transformer 8 postes.

DELIBERE, et

DECIDE la création de 8 postes et la suppression de 8 postes suivant le tableau annexé.

DIT que les dépenses nécessaires sont inscrites au budget principal et aux budgets annexes de Cœur d'Essonne Agglomération.

ERIC BRAIVE
PRESIDENT



ANNEXE DÉLIBÉRATION TRANSFORMATIONS DE POSTES

Certifié exécutoire

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04/04/2024

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

DIRECTION	CRÉATIONS					SUPPRESSIONS				
	FILIÈRE	Nombre	Poste créé	Durée hebdo	DATE DE CRÉATION	FILIÈRE	Nombre	Poste supprimé	Durée hebdo	DATE DE SUPPRESSION
SERVICES À LA POPULATION	CULTURELLE	1	Assistant de conservation	TC	01/05/2024	ADMINISTRATIVE	1	Rédacteur	TC	01/05/2024
COMMUNICATION	ADMINISTRATIVE	1	Attaché	TC	01/05/2024	CULTURELLE	1	Attaché de conservation du Patrimoine	TC	01/05/2024
SERVICES TECHNIQUES	ADMINISTRATIVE	1	Rédacteur Ppal 2 ^{ème} classe	TC	01/05/2024	ADMINISTRATIVE	1	Rédacteur	TC	01/05/2024
SYSTÈMES D'INFORMATION	TECHNIQUE	1	Agent de Maîtrise	TC	01/05/2024	TECHNIQUE	1	Adjoint Technique Ppal 2ème classe	TC	01/05/2024
SERVICES À LA POPULATION	ADMINISTRATIVE	1	Rédacteur	TC	01/05/2024	ADMINISTRATIVE	1	Adjoint Administratif	TC	01/05/2024
SERVICES À LA POPULATION	CULTURELLE	1	Assistant de conservation	TNC	01/05/2024	CULTURELLE	1	Adjoint du patrimoine ppal 1ère classe	TNC	01/05/2024
SERVICES TECHNIQUE	TECHNIQUE	1	Agent de Maîtrise	TC	01/05/2024	TECHNIQUE	1	Adjoint Technique Ppal 2ème classe	TC	01/05/2024
AMÉNAGEMENT, HABITAT, URBANISME	ADMINISTRATIVE	1	Rédacteur Ppal 2 ^{ème} classe	TC	01/05/2024	ADMINISTRATIVE	1	Rédacteur	TC	01/05/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Délibération instaurant la « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » au profit des agents publics de la collectivité

Délibération
N° 24.038

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Présents : 38

Représentés : 14

Absents : 7

Pour : 49

Abstentions : 3

Vu le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 12 mars 2024 ;

Considérant que le montant de cette prime est modulable en fonction du niveau de rémunération des agents publics dans le respect des plafonds définis réglementairement ;

DÉLIBÈRE, et

DÉCIDE d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au bénéfice des agents de Cœur d'Essonne Agglomération, dès lors qu'ils remplissent les conditions réglementaires pour y prétendre, selon le barème suivant :

Inférieure ou égale à 23 700 €	400€
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	350€
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	300€

Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	250€
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	200€
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	175€
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	150€

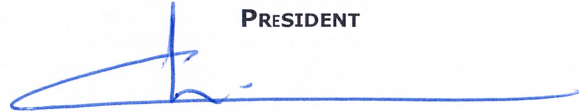
Le montant de la prime, sera réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

DECIDE que la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sera versée en une seule fois sur la rémunération du mois de mai 2024 et fera l'objet d'un arrêté individuel d'attribution.

AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal ainsi qu'aux budgets annexes de Cœur d'Essonne Agglomération.

ERIC BRAIVE
PRÉSIDENT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

Cœur d'Essonne Agglomération

Affaire suivie par Chloé SIMON

Pôle Ressources Humaines

**C.C. du :
04.04.2024**

Objet : Conditions d'accueil des apprentis, des stagiaires-école et des étudiants

**Délibération
N° 24.039**

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le code du travail, et en particulier les articles L. 6211-1 et suivants, les articles D. 6211-1 et suivants,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Présents : 38

Vu l'ordonnance n°2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle,

Représentés : 14

Absents : 7

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Pour : 52

Vu le décret n° 2016-1998 du 30 décembre 2016 fixant la liste des collectivités territoriales autorisées à participer aux expérimentations prévues aux articles 76 et 77 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels,

Vu le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération n°21.172 portant la durée et l'organisation du temps de travail au 1^{er} janvier 2022,

Vu la délibération n°24.008 portant création de 2 postes d'apprentis portant à 7 le nombre de postes d'apprentis au sein de Cœur d'Essonne Agglomération,

Vu l'avis du Comité Social Technique en date du 12 mars 2024,

Vu le règlement des congés et ASA de Cœur d'Essonne Agglomération,

Considérant la nécessité d'accueillir des apprentis, des étudiants et des stagiaires-écoles au regard des textes en vigueur,

Considérant que le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé par lequel l'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage (article L. 6221-1 du code du travail). L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation,

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre,

Considérant que la rémunération est versée à l'apprenti en tenant compte de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation qu'il poursuit,

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui,

DELIBERE, et

DECIDE d'accueillir des apprentis dans le cadre de la préparation des diplômes des niveaux 3 (à partir du BEP) à 7.

FIXE le nombre d'apprentis à 7 postes.

DIT que les apprentis sont placés sous l'autorité directe d'un tuteur réunissant les conditions légales pour être maître d'apprentissage. Si ce dernier est un fonctionnaire, il percevra pendant toute la durée de sa mission une nouvelle bonification indiciaire (NBI) conformément aux textes en vigueur.

DIT que les apprentis percevront une rémunération mensuelle conformément à la législation en vigueur. Une rémunération minimale est établie, correspondant à un pourcentage du SMIC variable en fonction de l'âge, de l'ancienneté dans le contrat et du diplôme préparé.

DECIDE d'accueillir des stagiaires de l'enseignement supérieur et technologique et de l'enseignement secondaire.

PRECISE que le versement d'une gratification mensuelle à un stagiaire de l'enseignement supérieur est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs, ou si au cours d'une même année scolaire ou universitaire, le stage se déroule sur une période de deux mois consécutifs ou non.

FIXE le montant de la gratification mensuel à 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale.

PRECISE que le calcul de la présence du stagiaire-école est fait sur la base de 154 heures : une présence effective au moins égal à 22 jours, consécutifs ou non, correspond à un mois, et 7 heures de présence,

consécutives ou non, correspond à 1 jour. Le temps de présence hebdomadaire est fixé à 35 heures maximum.

PRECISE que le temps de travail effectif pour les apprentis mineurs est fixé à 35 heures par semaine et que le temps de travail effectif pour les apprentis majeurs est fixé à 38 heures par semaine ouvrant droit à 17 jours de RTT par an (pour une année complète),

PRECISE que les apprentis bénéficient des Autorisations Spéciales d'Absence prévues par le règlement des congés et ASA de Cœur d'Essonne Agglomération,

PRECISE que le temps de formation en CFA est du temps de travail effectif et compte dans l'horaire de travail,

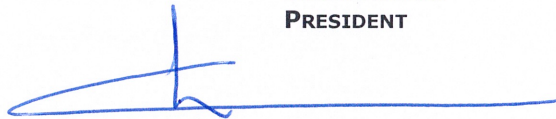
PRECISE que les apprentis peuvent bénéficier de titres-restaurants dans les mêmes conditions que les agents de la collectivité,

DECIDE de prendre en charge les trajets domicile-travail dans les mêmes conditions que pour les agents publics.

AUTORISE le Président à signer à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Principal ainsi que de ses budgets annexes.

ERIC BRAIVE
PRESIDENT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAQUI (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOU.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Signature d'un document cadre pour le financement d'actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans Cœur d'Essonne Agglomération.

Délibération
N° 24.040

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5211.10,

Vu le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu la Circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains et prorogeant les contrats de ville jusqu'au 31 mars 2024,

Présents : 41

Représentés : 14

Absents : 4

Pour : 55

Vu le Contrat de ville du Val d'Orge signé le 02 juin 2015 et le contrat de ville de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais signé le 06 juillet 2015,

Vu le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques signé le 12 décembre 2019 et prorogeant les contrats de ville jusqu'au 31 décembre 2022,

Considérant l'élargissement de la géographie prioritaire dans les quartiers politique de la ville de Cœur d'Essonne et l'entrée en Politique de la Ville de deux communes, Morsang-sur-Orge et Saint-Germain-lès-Arpajon,

Considérant le doublement de la population en politique de la ville, celle-ci passant approximativement de 12 963 à 25 200 habitants ; les chiffres INSEE définitifs officiels n'étant pas complètement finalisés,

Considérant que les arrêtés de délimitation des quartiers prioritaires sur le territoire ne sont pas encore publiés,

Considérant la motion du conseil communautaire du 8 février 2024 demandant un délai supplémentaire pour l'élaboration du nouveau contrat de ville afin de mener la concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés et le maintien d'un niveau de financement suffisant pour répondre aux enjeux et défis identifiés dans les quartiers,

Considérant que le montant des enveloppes annuelles pour le financement des actions politique de la ville dans les quartiers prioritaires de Cœur d'Essonne Agglomération n'est pas encore connu.

DELIBERE, et

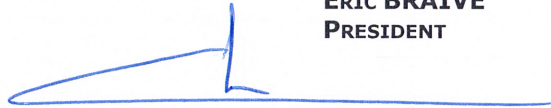
APPROUVE les termes du document cadre pour le financement d'actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans Cœur d'Essonne Agglomération.

RAPPELLE la demande des élus de Cœur d'Essonne Agglomération de maintenir, a minima, le niveau de financement actuel de l'Etat, soit 53 euros par habitant en Quartier Politique de la Ville sur le territoire, pour ne pas dégrader l'efficacité des politiques publiques menées avec des moyens qui apparaissent déjà insuffisants aujourd'hui.

PRECISE que les crédits nécessaires à la réalisation des actions programmées annuellement seront inscrites au budget de l'exercice concerné,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le document cadre pour le financement d'actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans Cœur d'Essonne Agglomération.

ERIC BRAIVE
PRESIDENT



**DOCUMENT CADRE POUR LE FINANCEMENT D' ACTIONS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE
LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE TERRITOIRE
CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION (CDEA) DANS L' ATTENTE DE LA SIGNATURE
DU CONTRAT DE VILLE DÉFINITIF « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »**

ENTRE

L'Etat, représenté par Madame Frédérique CAMILLERI, préfète de l'Essonne,

ET

Cœur d'Essonne Agglomération représentée par son Président, Monsieur Eric BRAIVE,

IL EST CONVENU CE QU'IL SUIT

Préambule

Face au développement des inégalités territoriales, différents dispositifs se sont succédé dès la fin des années 1970 pour venir en aide aux quartiers les plus en difficultés. Depuis la loi Lamy de 2014, un périmètre unique a été instauré, celui du quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Pour déterminer le périmètre géographique du nouveau contrat de ville 2024/2030, le critère du revenu médian selon la méthode du carroyage a été conservé.

Les territoires en PDV bénéficient de dispositifs et financements spécifiques et prioritaires par rapport aux autres quartiers. La politique de la ville a vocation à rétablir une égalité des chances entre les QPV et les quartiers de droit commun en agissant principalement sur 3 piliers que sont la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, et le développement de l'activité économique et de l'emploi.

A travers le contrat de ville, document contractuel, les différentes parties signataires sont liées et doivent respecter leurs engagements pris pour répondre au 3 piliers de la PDV. Les instances de rencontre (comité de pilotage...) le font vivre et permettent un partenariat renforcé entre les différents acteurs engagés en Politique de la Ville : Etat, collectivités territoriales, acteurs institutionnels, bailleurs sociaux... L'ANCT, au niveau national, y contribue.

Alors que la précédente génération de contrats de ville est arrivée à échéance le 31 décembre 2023, le nouveau cycle de contractualisation s'appuie sur une géographie prioritaire actualisée suite à la publication du décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La circulaire du 31 août 2023 et l'instruction du 4 janvier 2024 précitées définissent le cadre de la nouvelle contractualisation et fixent comme objectif la conclusion des contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 » d'ici le 31 mars 2024.

Dans le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération, le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville, prévoit un élargissement des quartiers concernés sur l'agglomération et l'entrée de deux communes, Morsang-sur-Orge et Saint-Germain-lès-Arpajon.

Cette nouvelle cartographie aboutit à un doublement de la population en QPV sur le territoire intercommunal, celle-ci passant de 12 963 à 25 200 habitants (selon les estimations de septembre 2023).

Dans l'attente de l'élaboration du nouveau contrat de ville « engagement quartiers 2030 », l'adoption du présent document cadre, préfigurant le futur contrat de ville, fixe les principales orientations stratégiques intercommunales qui serviront de cadre pour financer des actions durant la période intermédiaire entre le 31 mars 2024 et la signature du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » définitif.

Il est en effet indispensable d'engager les crédits du programme 147 après le 31 mars 2024, malgré l'absence de signature du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » pour garantir la continuité des interventions de la politique de la ville.

Article 1 : Objet du document cadre

Le présent document a pour objectif de définir les principales orientations stratégiques qui serviront de cadre pour financer des actions durant la période intermédiaire entre le 31 mars 2024 et la signature du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » définitif, dans les quartiers de la politique de la ville des communes du territoire Cœur d'Essonne Agglomération, rappelés ci-après :

- **QN09134M** – Quartier Sud à Arpajon (2 300 habitants estimés),
- **QN09107M** - Les Ardrets-Branly à Brétigny-sur-Orge,
- **QN09141N** - Collénot – Marinière – Mouchotte à Brétigny-sur-Orge, (3 100 habitants estimés pour les 2 QPV),
- **QN09135M** - La Longue Mare à Egly (1 500 habitants estimés),
- **QN09108M** - Les Aunettes - Les Résidences - Joncs Marins à Fleury-Mérogis (4 500 habitants estimés),
- **QN09142N** - Léo Lagrange à Morsang-sur-Orge (2 300 habitants estimés),
- **QN09146N** - Pré Barallon à Saint-Germain-lès-Arpajon (1 200 habitants estimés),
- **QN09101M** - L'entre bois des roches à Saint-Michel-sur-Orge (1 800 habitants estimés),
- **QN09110M** - Les Aunettes à Sainte-Geneviève-des-Bois,
- **QN09109I** - La Grange aux Cerfs à Sainte-Geneviève-des-Bois,(8 500 habitants estimés pour les 2 QPV),

Article 2 : Principales orientations stratégiques

Pendant la période intermédiaire entre le 31 mars 2024 et la signature définitive du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » du territoire Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA), les moyens financiers affectés à la politique de la ville (programme 147) dans les quartiers listés supra seront engagés en cohérence avec les annonces du comité interministériel des villes (CIV) du 27 octobre 2023.

Les moyens financiers du programme 147 seront également engagés en cohérence avec les orientations stratégiques définies dans le projet de contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » du territoire Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA), en cours d'élaboration, à partir des préconisations de l'évaluation des précédents contrats de ville, des diagnostics de territoire partagés et des temps de concertation avec les associations et les habitants.

Six thématiques sont définies à l'échelle du territoire :

- Education, citoyenneté et valeurs républicaines, parentalité ;
- Habitat, cadre de vie ;
- Cohésion sociale, accès aux droits et services publics ;
- Sécurité, prévention de la délinquance et tranquillité publique ;
- Prévention santé et accès aux soins ;
- Emploi et développement économique.

Article 3 : la concertation locale

Une grande souplesse est offerte aux communes pour déterminer, en lien avec l'État et l'agglomération, les modes de concertation et de prise en compte de la parole les plus efficaces en fonction des réalités du terrain dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du document cadre.

Plusieurs concertations ont été menées en 2023 au sein des quartiers prioritaires pour préparer la nouvelle contractualisation :

- Les 6 et 27 octobre à Arpajon, en pieds d'immeuble ;
- Le 12 octobre à Brétigny-sur-Orge, en réunion sur invitation ;
- Du 06 au 14 octobre à Egly, sous la forme d'un questionnaire ;
- Le 15 novembre à Morsang-sur-Orge, en réunion publique ;
- Le 20 octobre à Saint-Germain-lès-Arpajon, en réunion publique.

D'autres rencontres avec les habitants ont été organisées par les communes de Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois sur le dernier trimestre 2023.

De nouvelles rencontres mairie/habitants seront menées en 2024, notamment sur les nouveaux quartiers prioritaires dont les habitants n'ont pu être concertés en amont.

Chaque commune organise pour les six prochaines années ses modalités de concertation, par le biais notamment de groupe préconstitués (amicale de locataires, comité d'utilisateurs d'un centre socioculturel...) ou d'animations (café bailleurs...).

Article 4 : Pilotage

Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA) exercera avec l'État les fonctions de coordonnateur des actions portées par les signataires du contrat de ville et de garant de l'articulation avec les autres stratégies.

Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA) associera au pilotage les Maires des communes en géographie prioritaire du territoire.

Article 5 : Évaluation

Une évaluation des actions financées aura lieu de façon qualitative et quantitative. Celle-ci permettra de mesurer l'impact des actions menées en faveur des quartiers prioritaires sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

Article 6 : Durée du document cadre

Le présent document cadre prendra fin à la date de signature du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » du territoire Cœur d'Essonne Agglomération.

Article 7 : Révision - dénonciation

Toute proposition de modification des dispositions du présent document doit faire l'objet d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Seul un avenant pourra en modifier les termes.

Le document cadre peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 8 : Litige

Le tribunal administratif territorialement compétent connaîtra les éventuelles contestations nées de l'application du présent document.

Fait en deux exemplaires originaux

Le

Pour l'État

La Préfète de l'Essonne

Frédérique CAMILLERI

Pour l'établissement public territorial
Cœur d'Essonne Agglomération
Le président

Eric BRAIVE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE – ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Budget principal - Vote du budget primitif 2024

Le Conseil Communautaire,

Délibération
N° 24.041

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Présents : 41

Représentés : 14

Absents : 4

Pour : 55

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération n° 24.009 du 8 février 2024 relative au débat d'orientations budgétaires de l'année 2024,

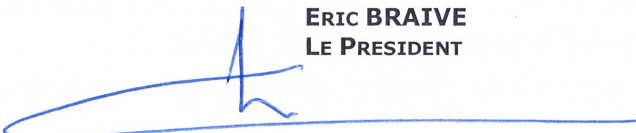
Vu l'avis de la commission finances, schéma de mutualisation et numérique en date du 14 mars 2024,

DELIBERE, et

ADOpte par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, équilibrées en dépenses et en recettes, le budget primitif 2024 de Cœur d'Essonne Agglomération arrêté à un montant de :

-	Investissement	63 050 925,92 €
-	Fonctionnement	163 864 101,89 €

PRECISE qu'au sein de la section de fonctionnement, les participations aux budgets annexes sont réparties comme suit : Parcs d'activités (464 500€), Espace Jules Verne (1 773 215€), Base Aérienne (2 400 000 €), Sésame (134 000 €).


ERIC BRAIVE
LE PRESIDENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE D AGGLOMERATION dont la population est de 3500
habitants et plus : COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005785900015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	90
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	94
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	102
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	104
A2.938 - Fonction 8 - Transports	108

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
B3.1 - Etat des provisions constituées	123
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	125
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	126
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	128
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	129
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	130
B9 - Etat du personnel	132
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	138
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	139
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	140
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	141
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	142
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	143
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	145
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	146
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	148
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	150

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	207463

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	402.17

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	672.92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	784.42
3	Dépenses d'équipement brut / population	222.25
4	Encours de dette / population (2) (3)	632.57
5	DGF / population	72.97
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	25.57%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	28.33
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	80.64%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	14.21%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	63 050 925,92	63 050 925,92
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		63 050 925,92	63 050 925,92
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	163 864 101,89	163 864 101,89
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		163 864 101,89	163 864 101,89
TOTAL DU BUDGET (4)		226 915 027,81	226 915 027,81

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 587 017,00	0,00	7 883 290,00	7 883 290,00	7 883 290,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	675 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	30 845 918,60	0,00	36 726 628,26	36 726 628,26	36 726 628,26
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	434 748,00	0,00	1 498 240,80	1 498 240,80	1 498 240,80
Total des dépenses d'équipement		36 542 683,60	0,00	46 983 159,06	46 983 159,06	46 983 159,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 111 759,00	0,00	14 661 119,93	14 661 119,93	14 661 119,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	110 503,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		14 222 262,00	0,00	14 941 119,93	14 941 119,93	14 941 119,93
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		50 764 945,60	0,00	61 924 278,99	61 924 278,99	61 924 278,99

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 556 382,00		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93
041	Opérations patrimoniales (7)	31 377,07		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 587 759,07		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93

TOTAL	52 352 704,67	0,00	63 050 925,92	63 050 925,92	63 050 925,92
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 050 925,92
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	10 085 148,70	0,00	14 166 211,37	14 166 211,37	14 166 211,37
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 500 000,00	0,00	12 721 000,00	12 721 000,00	12 721 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	4 352,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 589 501,13	0,00	26 887 211,37	26 887 211,37	26 887 211,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 400 000,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	75 000,00	0,00	2 592 240,80	2 592 240,80	2 592 240,80
16	Emprunts et dettes assimilées	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	40 300,00	0,00	40 300,00	40 300,00	40 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	705 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
Total des recettes financières		8 229 300,00	0,00	11 469 540,80	11 469 540,80	11 469 540,80
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	45 426,27	0,00	436 226,27	436 226,27	436 226,27
Total des recettes réelles d'investissement		30 864 227,40	0,00	38 792 978,44	38 792 978,44	38 792 978,44

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	13 078 452,63		18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 383 000,00		6 257 947,48	6 257 947,48	6 257 947,48
041	Opérations patrimoniales (10)	27 024,64		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		21 488 477,27		24 257 947,48	24 257 947,48	24 257 947,48

TOTAL	52 352 704,67	0,00	63 050 925,92	63 050 925,92	63 050 925,92
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 050 925,92
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	23 131 300,55
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	32 581 636,02	0,00	36 733 914,47	36 733 914,47	36 733 914,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	33 147 785,00	0,00	35 691 490,50	35 691 490,50	35 691 490,50
014	Atténuations de produits	34 913 483,96	0,00	34 813 641,97	34 813 641,97	34 813 641,97
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	37 469 657,69	0,00	28 952 747,32	28 952 747,32	28 952 747,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		138 112 562,67	0,00	136 191 794,26	136 191 794,26	136 191 794,26
66	Charges financières	3 071 213,48	0,00	3 341 128,15	3 341 128,15	3 341 128,15
67	Charges spécifiques (3)	526 686,00	0,00	48 232,00	48 232,00	48 232,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		141 735 462,15	0,00	139 606 154,41	139 606 154,41	139 606 154,41

023	Virement à la section d'investissement (4)	13 078 452,00		18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 383 000,00		6 257 947,48	6 257 947,48	6 257 947,48
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		21 461 452,00		24 257 947,48	24 257 947,48	24 257 947,48

TOTAL	163 196 914,15	0,00	163 864 101,89	163 864 101,89	163 864 101,89
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	163 864 101,89
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	533 946,32	0,00	726 653,00	726 653,00	726 653,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 499,19	0,00	2 481 639,71	2 481 639,71	2 481 639,71
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	45 987 801,35	0,00	48 224 742,88	48 224 742,88	48 224 742,88
731	Fiscalité locale	79 277 518,00	0,00	83 301 628,00	83 301 628,00	83 301 628,00
74	Dotations et participations (3)	24 293 640,14	0,00	25 597 464,78	25 597 464,78	25 597 464,78
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 682 925,59	0,00	2 394 125,03	2 394 125,03	2 394 125,03
Total des recettes de gestion courante		156 421 330,59	0,00	162 726 253,40	162 726 253,40	162 726 253,40
76	Produits financiers	11 201,56	0,00	11 201,56	11 201,56	11 201,56
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 208 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		161 640 532,15	0,00	162 737 454,96	162 737 454,96	162 737 454,96

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 556 382,00		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 556 382,00		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93

TOTAL	163 196 914,15	0,00	163 864 101,89	163 864 101,89	163 864 101,89
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	163 864 101,89
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	23 131 300,55	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 126 646,93	1 126 646,93
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 661 119,93	0,00	14 661 119,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 883 290,00	0,00	7 883 290,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	875 000,00	0,00	875 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	36 726 628,26	0,00	36 726 628,26
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 498 240,80	0,00	1 498 240,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	280 000,00	0,00	280 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		61 924 278,99	1 126 646,93	63 050 925,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 050 925,92
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	36 733 914,47		36 733 914,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	35 691 490,50		35 691 490,50
014	Atténuations de produits	34 813 641,97		34 813 641,97
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	28 952 747,32	0,00	28 952 747,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	3 341 128,15	0,00	3 341 128,15
67	Charges spécifiques (9)	48 232,00	0,00	48 232,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	25 000,00	6 257 947,48	6 282 947,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		18 000 000,00	18 000 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		139 606 154,41	24 257 947,48	163 864 101,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	163 864 101,89
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	16 758 452,17	0,00	16 758 452,17
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 731 000,00	0,00	12 731 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	40 300,00	0,00	40 300,00
28	Amortissement des immobilisations		6 257 947,48	6 257 947,48
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	436 226,27	0,00	436 226,27
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		18 000 000,00	18 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	327 000,00		327 000,00
Recettes d'investissement – Total		38 792 978,44	24 257 947,48	63 050 925,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 050 925,92
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	726 653,00		726 653,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 481 639,71		2 481 639,71
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	48 224 742,88		48 224 742,88
731	Fiscalité locale	83 301 628,00		83 301 628,00
74	Dotations et participations (8)	25 597 464,78		25 597 464,78
75	Autres produits de gestion courante (8)	2 394 125,03	0,00	0,00
76	Produits financiers	11 201,56	0,00	11 201,56
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 126 646,93	1 126 646,93
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		162 737 454,96	1 126 646,93	163 864 101,89

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	163 864 101,89
--	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 352 704,67	0,00	0,00	63 050 925,92	63 050 925,92	0,00	63 050 925,92	63 050 925,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 587 017,00	0,00	0,00	7 883 290,00	7 883 290,00	0,00	7 883 290,00	7 883 290,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	675 000,00	0,00	0,00	875 000,00	875 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00
21	Immobilisations corporelles	30 845 918,60	0,00	0,00	36 726 628,26	36 726 628,26	0,00	36 726 628,26	36 726 628,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	434 748,00	0,00	0,00	1 498 240,80	1 498 240,80	0,00	1 498 240,80	1 498 240,80
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 542 683,60	0,00	0,00	46 983 159,06	46 983 159,06	0,00	46 983 159,06	46 983 159,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 111 759,00	0,00		14 661 119,93	14 661 119,93		14 661 119,93	14 661 119,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
27	Autres immobilisations financières	110 503,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		14 222 262,00	0,00	0,00	14 941 119,93	14 941 119,93	0,00	14 941 119,93	14 941 119,93
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		50 764 945,60	0,00	0,00	61 924 278,99	61 924 278,99	0,00	61 924 278,99	61 924 278,99
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 556 382,00			1 126 646,93	1 126 646,93		1 126 646,93	1 126 646,93
041	Opérations patrimoniales (7)	31 377,07			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 587 759,07			1 126 646,93	1 126 646,93		1 126 646,93	1 126 646,93

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	63 050 925,92
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		52 352 704,67	0,00	63 050 925,92	63 050 925,92	63 050 925,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 085 148,70	0,00	14 166 211,37	14 166 211,37	14 166 211,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	12 500 000,00	0,00	12 721 000,00	12 721 000,00	12 721 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 352,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 589 501,13	0,00	26 887 211,37	26 887 211,37	26 887 211,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 400 000,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	75 000,00	0,00	2 592 240,80	2 592 240,80	2 592 240,80
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 300,00	0,00	40 300,00	40 300,00	40 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	705 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
Total des recettes financières		8 229 300,00	0,00	11 469 540,80	11 469 540,80	11 469 540,80
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	45 426,27	0,00	436 226,27	436 226,27	436 226,27
Total des recettes réelles		30 864 227,40	0,00	38 792 978,44	38 792 978,44	38 792 978,44
021	Virement de la section de fonctionnement	13 078 452,63		18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 383 000,00		6 257 947,48	6 257 947,48	6 257 947,48
041	Opérations patrimoniales (6)	27 024,64		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		21 488 477,27		24 257 947,48	24 257 947,48	24 257 947,48

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

63 050 925,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		52 352 704,67	0,00	0,00	63 050 925,92	63 050 925,92	0,00	63 050 925,92	63 050 925,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 587 017,00	0,00	0,00	7 883 290,00	7 883 290,00	0,00	7 883 290,00	7 883 290,00
2031	Frais d'études	4 525 000,00	0,00	0,00	7 716 860,00	7 716 860,00	0,00	7 716 860,00	7 716 860,00
2051	Concessions, droits similaires	62 017,00	0,00	0,00	166 430,00	166 430,00	0,00	166 430,00	166 430,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	675 000,00	0,00	0,00	875 000,00	875 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	400 000,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	275 000,00	0,00	0,00	275 000,00	275 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00
21	Immobilisations corporelles	30 845 918,60	0,00	0,00	36 726 628,26	36 726 628,26	0,00	36 726 628,26	36 726 628,26
2111	Terrains nus	374 100,00	0,00	0,00	92 500,00	92 500,00	0,00	92 500,00	92 500,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	212 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
21318	Autres bâtiments publics	2 220 752,00	0,00	0,00	425 500,00	425 500,00	0,00	425 500,00	425 500,00
21351	Bâtiments publics	1 991 771,91	0,00	0,00	961 500,00	961 500,00	0,00	961 500,00	961 500,00
2152	Installations de voirie	3 100 392,06	0,00	0,00	4 850 000,00	4 850 000,00	0,00	4 850 000,00	4 850 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 500,00	0,00	0,00	150 470,00	150 470,00	0,00	150 470,00	150 470,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	2 633 000,00	0,00	0,00	2 162 000,00	2 162 000,00	0,00	2 162 000,00	2 162 000,00
21745	Sol autrui - Instal. géné. (mise à dispo)	1 377 000,00	0,00	0,00	1 171 063,89	1 171 063,89	0,00	1 171 063,89	1 171 063,89
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	1 115 000,00	0,00	0,00	1 752 537,00	1 752 537,00	0,00	1 752 537,00	1 752 537,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	12 212 500,00	0,00	0,00	19 739 000,00	19 739 000,00	0,00	19 739 000,00	19 739 000,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	3 153 452,63	0,00	0,00	2 956 547,37	2 956 547,37	0,00	2 956 547,37	2 956 547,37
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	500 000,00	0,00	0,00	380 000,00	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
21828	Autres matériels de transport	202 000,00	0,00	0,00	213 000,00	213 000,00	0,00	213 000,00	213 000,00
21838	Autre matériel informatique	390 000,00	0,00	0,00	406 940,00	406 940,00	0,00	406 940,00	406 940,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	175 924,00	0,00	0,00	149 254,00	149 254,00	0,00	149 254,00	149 254,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 165 526,00	0,00	0,00	1 055 316,00	1 055 316,00	0,00	1 055 316,00	1 055 316,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	434 748,00	0,00	0,00	1 498 240,80	1 498 240,80	0,00	1 498 240,80	1 498 240,80

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		262 240,80	262 240,80	0,00	262 240,80	262 240,80
2313	Constructions	0,00	0,00		520 000,00	520 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00		466 000,00	466 000,00	0,00	466 000,00	466 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	434 748,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 542 683,60	0,00	0,00	46 983 159,06	46 983 159,06	0,00	46 983 159,06	46 983 159,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	14 111 759,00	0,00		14 661 119,93	14 661 119,93		14 661 119,93	14 661 119,93
1641	Emprunts en euros	14 102 759,00	0,00		14 651 119,93	14 651 119,93		14 651 119,93	14 651 119,93
165	Dépôts et cautionnements reçus	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
27	Autres immobilisations financières	110 503,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	60 503,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		14 222 262,00	0,00	0,00	14 941 119,93	14 941 119,93	0,00	14 941 119,93	14 941 119,93
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		50 764 945,60	0,00	0,00	61 924 278,99	61 924 278,99	0,00	61 924 278,99	61 924 278,99
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 556 382,00			1 126 646,93	1 126 646,93		1 126 646,93	1 126 646,93
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 556 382,00			1 126 646,93	1 126 646,93		1 126 646,93	1 126 646,93
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 556 382,00			179 817,73	179 817,73		179 817,73	179 817,73
13912	Subv. transf. Régions	0,00			355 895,60	355 895,60		355 895,60	355 895,60
13913	Subv. transf. Départements	0,00			392 774,22	392 774,22		392 774,22	392 774,22

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00			7 100,00	7 100,00		7 100,00	7 100,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			17 729,00	17 729,00		17 729,00	17 729,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			38 274,84	38 274,84		38 274,84	38 274,84
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			135 055,54	135 055,54		135 055,54	135 055,54
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	31 377,07			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	27 024,64			0,00	0,00		0,00	0,00
21745	Sol autrui - Instal. généré. (mise à dispo)	4 352,43			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 587 759,07			1 126 646,93	1 126 646,93		1 126 646,93	1 126 646,93

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
14			62 120,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90			24 704 486,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			24 641 129,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		62 120,69	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 120,69	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	62 120,69	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		115 900,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	115 900,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	115 900,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		24 579 008,77	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 451 170,97	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 097 262,30	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	3 926,71	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	9 612,17	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 340 369,79	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	14 127 837,80	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 127 837,80	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		52 352 704,67	0,00	63 050 925,92	63 050 925,92	63 050 925,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 085 148,70	0,00	14 166 211,37	14 166 211,37	14 166 211,37
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 436 050,34	0,00	1 016 439,82	1 016 439,82	1 016 439,82
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 041 592,00	0,00	5 927 722,00	5 927 722,00	5 927 722,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 254 250,00	0,00	2 058 550,00	2 058 550,00	2 058 550,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 813 717,26	0,00	3 300 817,26	3 300 817,26	3 300 817,26
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	383 727,10	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 155 812,00	0,00	1 620 682,29	1 620 682,29	1 620 682,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	12 500 000,00	0,00	12 721 000,00	12 721 000,00	12 721 000,00
1641	Emprunts en euros	12 500 000,00	0,00	12 721 000,00	12 721 000,00	12 721 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	4 352,43	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 352,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 589 501,13	0,00	26 887 211,37	26 887 211,37	26 887 211,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 400 000,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
10222	FCTVA	7 400 000,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	75 000,00	0,00	2 592 240,80	2 592 240,80	2 592 240,80
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	75 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	2 582 240,80	2 582 240,80	2 582 240,80
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 300,00	0,00	40 300,00	40 300,00	40 300,00
27638	Créance Autres établissements publics	40 300,00	0,00	40 300,00	40 300,00	40 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	705 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
Total des recettes financières		8 229 300,00	0,00	11 469 540,80	11 469 540,80	11 469 540,80
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	45 426,27	0,00	436 226,27	436 226,27	436 226,27
Total des recettes réelles		30 864 227,40	0,00	38 792 978,44	38 792 978,44	38 792 978,44
021	Virement de la section de fonctionnement	13 078 452,63		18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 383 000,00		6 257 947,48	6 257 947,48	6 257 947,48
28031	Frais d'études	7 221 500,00		188 095,72	188 095,72	188 095,72
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00		23 610,33	23 610,33	23 610,33

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		392 361,12	392 361,12	392 361,12
280415332	ADM : Bâtiments, installations	0,00		81 245,57	81 245,57	81 245,57
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00		20 809,54	20 809,54	20 809,54
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		447 659,67	447 659,67	447 659,67
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		397 032,52	397 032,52	397 032,52
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		87 602,00	87 602,00	87 602,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		52 656,46	52 656,46	52 656,46
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		2 956,60	2 956,60	2 956,60
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		35 959,24	35 959,24	35 959,24
281351	Bâtiments publics	1 161 500,00		262 532,48	262 532,48	262 532,48
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00		30 282,79	30 282,79	30 282,79
28152	Installations de voirie	0,00		863 116,81	863 116,81	863 116,81
281538	Autres réseaux	0,00		126 815,00	126 815,00	126 815,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		4 196,72	4 196,72	4 196,72
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		24 822,36	24 822,36	24 822,36
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	0,00		76 821,83	76 821,83	76 821,83
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00		53 014,25	53 014,25	53 014,25
281745	Sol autrui - Instal. géné. (mise dispo)	0,00		187 645,91	187 645,91	187 645,91
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00		109 511,81	109 511,81	109 511,81
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00		1 146 311,38	1 146 311,38	1 146 311,38
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		144 848,48	144 848,48	144 848,48
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		4 553,54	4 553,54	4 553,54
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00		75 667,36	75 667,36	75 667,36
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		850,36	850,36	850,36
281828	Autres matériels de transport	0,00		118 122,55	118 122,55	118 122,55
281838	Autre matériel informatique	0,00		206 440,45	206 440,45	206 440,45
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		299 096,56	299 096,56	299 096,56
28188	Autres immo. corporelles	0,00		793 308,07	793 308,07	793 308,07
041	Opérations patrimoniales (9)	27 024,64		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	27 024,64		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		21 488 477,27		24 257 947,48	24 257 947,48	24 257 947,48

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		163 196 914,15	0,00	0,00	163 864 101,89	163 864 101,89	0,00	163 864 101,89	163 864 101,89
011	Charges à caractère général (3)	32 581 636,02	0,00	0,00	36 733 914,47	36 733 914,47	0,00	36 733 914,47	36 733 914,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	33 147 785,00	0,00		35 691 490,50	35 691 490,50		35 691 490,50	35 691 490,50
014	Atténuations de produits	34 913 483,96	0,00		34 813 641,97	34 813 641,97		34 813 641,97	34 813 641,97
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	37 469 657,69	0,00	0,00	28 952 747,32	28 952 747,32	0,00	28 952 747,32	28 952 747,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		138 112 562,67	0,00	0,00	136 191 794,26	136 191 794,26	0,00	136 191 794,26	136 191 794,26
66	Charges financières	3 071 213,48	0,00		3 341 128,15	3 341 128,15		3 341 128,15	3 341 128,15
67	Charges spécifiques (3)	526 686,00	0,00		48 232,00	48 232,00		48 232,00	48 232,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	25 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		3 622 899,48	0,00	0,00	3 414 360,15	3 414 360,15		3 414 360,15	3 414 360,15
Total des dépenses réelles		141 735 462,15	0,00	0,00	139 606 154,41	139 606 154,41	0,00	139 606 154,41	139 606 154,41
023	Virement à la section d'investissement	13 078 452,00			18 000 000,00	18 000 000,00		18 000 000,00	18 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 383 000,00			6 257 947,48	6 257 947,48		6 257 947,48	6 257 947,48
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		21 461 452,00			24 257 947,48	24 257 947,48		24 257 947,48	24 257 947,48

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	163 864 101,89
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		163 196 914,15	0,00	163 864 101,89	163 864 101,89	163 864 101,89
013	Atténuations de charges (2)	533 946,32	0,00	726 653,00	726 653,00	726 653,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 499,19	0,00	2 481 639,71	2 481 639,71	2 481 639,71
73	Impôts et taxes (sauf 731)	45 987 801,35	0,00	48 224 742,88	48 224 742,88	48 224 742,88
731	Fiscalité locale	79 277 518,00	0,00	83 301 628,00	83 301 628,00	83 301 628,00
74	Dotations et participations (2)	24 293 640,14	0,00	25 597 464,78	25 597 464,78	25 597 464,78
75	Autres produits de gestion courante (2)	3 682 925,59	0,00	2 394 125,03	2 394 125,03	2 394 125,03
Total des recettes de gestion des services		156 421 330,59	0,00	162 726 253,40	162 726 253,40	162 726 253,40
76	Produits financiers	11 201,56	0,00	11 201,56	11 201,56	11 201,56
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	5 208 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 219 201,56	0,00	11 201,56	11 201,56	11 201,56
Total des recettes réelles		161 640 532,15	0,00	162 737 454,96	162 737 454,96	162 737 454,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 556 382,00		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 556 382,00		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	163 864 101,89
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		163 196 914,15	0,00	0,00	163 864 101,89	163 864 101,89	0,00	163 864 101,89	163 864 101,89
011	Charges à caractère général (4)	32 581 636,02	0,00	0,00	36 733 914,47	36 733 914,47	0,00	36 733 914,47	36 733 914,47
6042	Achats de prestations de services	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60611	Eau et assainissement	485 108,12	0,00		454 260,00	454 260,00	0,00	454 260,00	454 260,00
60612	Energie - Electricité	6 845 465,00	0,00		6 585 757,00	6 585 757,00	0,00	6 585 757,00	6 585 757,00
60621	Combustibles	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	367 000,00	0,00		493 000,00	493 000,00	0,00	493 000,00	493 000,00
60623	Alimentation	136 790,00	0,00		194 756,95	194 756,95	0,00	194 756,95	194 756,95
60624	Produits de traitement	12 000,00	0,00		31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	43 295,00	0,00		42 784,04	42 784,04	0,00	42 784,04	42 784,04
60631	Fournitures d'entretien	52 850,00	0,00		49 203,09	49 203,09	0,00	49 203,09	49 203,09
60632	Fournitures de petit équipement	568 225,00	0,00		1 528 384,10	1 528 384,10	0,00	1 528 384,10	1 528 384,10
60633	Fournitures de voirie	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	74 250,00	0,00		91 937,97	91 937,97	0,00	91 937,97	91 937,97
6064	Fournitures administratives	48 600,00	0,00		50 750,00	50 750,00	0,00	50 750,00	50 750,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	236 545,00	0,00		245 667,51	245 667,51	0,00	245 667,51	245 667,51
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6068	Autres matières et fournitures	157 000,00	0,00		225 672,61	225 672,61	0,00	225 672,61	225 672,61
611	Contrats de prestations de services	10 331 422,50	0,00		11 275 037,10	11 275 037,10	0,00	11 275 037,10	11 275 037,10
6132	Locations immobilières	56 000,00	0,00		408 000,00	408 000,00	0,00	408 000,00	408 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
61358	Autres	449 517,00	0,00		586 384,00	586 384,00	0,00	586 384,00	586 384,00
614	Charges locatives et de copropriété	146 500,00	0,00		189 000,00	189 000,00	0,00	189 000,00	189 000,00
61521	Entretien terrains	655 700,00	0,00		727 000,00	727 000,00	0,00	727 000,00	727 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	240 590,00	0,00		541 330,00	541 330,00	0,00	541 330,00	541 330,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 705 000,00	0,00		1 696 607,28	1 696 607,28	0,00	1 696 607,28	1 696 607,28
615232	Entretien, réparations réseaux	1 541 911,80	0,00		452 051,80	452 051,80	0,00	452 051,80	452 051,80
61524	Entretien bois et forêts	118 500,00	0,00		98 000,00	98 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00
61551	Entretien matériel roulant	376 600,00	0,00		361 300,00	361 300,00	0,00	361 300,00	361 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	34 400,00	0,00		50 043,00	50 043,00	0,00	50 043,00	50 043,00
6156	Maintenance	1 394 276,00	0,00		3 213 543,58	3 213 543,58	0,00	3 213 543,58	3 213 543,58
6161	Multirisques	164 548,00	0,00		246 442,00	246 442,00	0,00	246 442,00	246 442,00
617	Etudes et recherches	278 600,00	0,00		363 660,00	363 660,00	0,00	363 660,00	363 660,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	104 470,00	0,00		103 935,00	103 935,00	0,00	103 935,00	103 935,00
6184	Versements à des organismes de formation	158 250,00	0,00		196 424,00	196 424,00	0,00	196 424,00	196 424,00
6188	Autres frais divers	570 139,38	0,00		883 259,20	883 259,20	0,00	883 259,20	883 259,20
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	58 180,00	0,00		48 510,00	48 510,00	0,00	48 510,00	48 510,00
62268	Autres honoraires, conseils	548 950,00	0,00		539 424,00	539 424,00	0,00	539 424,00	539 424,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	124 150,00	0,00		119 340,00	119 340,00	0,00	119 340,00	119 340,00
6228	Divers	316 200,00	0,00		142 400,00	142 400,00	0,00	142 400,00	142 400,00
6231	Annonces et insertions	149 100,00	0,00		102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	89 332,00	0,00		92 582,00	92 582,00	0,00	92 582,00	92 582,00
6234	Réceptions	108 116,00	0,00		90 516,00	90 516,00	0,00	90 516,00	90 516,00
6236	Catalogues et imprimés	277 583,17	0,00		581 600,00	581 600,00	0,00	581 600,00	581 600,00
6238	Divers	69 000,00	0,00		65 200,00	65 200,00	0,00	65 200,00	65 200,00
6241	Transports de biens	20 600,00	0,00		21 090,00	21 090,00	0,00	21 090,00	21 090,00
6245	Transports de personnes extérieures	861 800,00	0,00		957 340,00	957 340,00	0,00	957 340,00	957 340,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	24 200,00	0,00		39 264,00	39 264,00	0,00	39 264,00	39 264,00
6261	Frais d'affranchissement	61 010,00	0,00		65 110,00	65 110,00	0,00	65 110,00	65 110,00
6262	Frais de télécommunications	459 000,00	0,00		473 640,55	473 640,55	0,00	473 640,55	473 640,55
627	Services bancaires et assimilés	17 140,00	0,00		21 191,97	21 191,97	0,00	21 191,97	21 191,97
6281	Concours divers (cotisations)	159 440,00	0,00		139 410,00	139 410,00	0,00	139 410,00	139 410,00
6282	Frais de gardiennage	101 900,00	0,00		211 000,00	211 000,00	0,00	211 000,00	211 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	802 193,92	0,00		810 904,00	810 904,00	0,00	810 904,00	810 904,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	52 150,00	0,00		56 884,85	56 884,85	0,00	56 884,85	56 884,85
62878	Remb. frais à des tiers	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6288	Autres services extérieurs	644 038,13	0,00		464 901,87	464 901,87	0,00	464 901,87	464 901,87
63512	Taxes foncières	85 000,00	0,00		156 200,00	156 200,00	0,00	156 200,00	156 200,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	117 400,00	0,00		73 965,00	73 965,00	0,00	73 965,00	73 965,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	33 147 785,00	0,00		35 691 490,50	35 691 490,50		35 691 490,50	35 691 490,50
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		280 000,00	280 000,00		280 000,00	280 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	215 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	628 416,67	0,00		569 261,00	569 261,00		569 261,00	569 261,00
6331	Versement mobilité	366 760,13	0,00		387 791,00	387 791,00		387 791,00	387 791,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	90 163,32	0,00		96 468,00	96 468,00		96 468,00	96 468,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	307 986,87	0,00		331 798,00	331 798,00		331 798,00	331 798,00
64111	Rémunération principale titulaires	13 073 951,61	0,00		11 934 111,50	11 934 111,50		11 934 111,50	11 934 111,50
64112	SFT, indemnité de résidence	466 100,00	0,00		595 738,00	595 738,00		595 738,00	595 738,00
64113	NBI	157 820,00	0,00		197 506,00	197 506,00		197 506,00	197 506,00
64116	Indemnités de licenciement	20 000,00	0,00		4 781,00	4 781,00		4 781,00	4 781,00
64118	Autres indemnités	3 334 137,42	0,00		5 125 995,00	5 125 995,00		5 125 995,00	5 125 995,00
64121	Rémunération principale	1 007 311,00	0,00		793 044,00	793 044,00		793 044,00	793 044,00
64123	Indemnités d'attente	20 000,00	0,00		25 565,00	25 565,00		25 565,00	25 565,00
64126	Indemnités de licenciement	10 000,00	0,00		73 528,00	73 528,00		73 528,00	73 528,00
64128	Autres indemnités	260 000,00	0,00		320 240,00	320 240,00		320 240,00	320 240,00
64131	Rémunérations	2 812 355,00	0,00		3 666 056,00	3 666 056,00		3 666 056,00	3 666 056,00
64132	SFT, indemnité de résidence	92 555,00	0,00		137 953,00	137 953,00		137 953,00	137 953,00
64138	Primes et autres indemnités	712 200,00	0,00		849 295,00	849 295,00		849 295,00	849 295,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	10 000,00	0,00		10 453,00	10 453,00		10 453,00	10 453,00
6417	Rémunérations des apprentis	20 000,00	0,00		59 005,00	59 005,00		59 005,00	59 005,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 795 704,82	0,00		3 966 335,00	3 966 335,00		3 966 335,00	3 966 335,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 282 778,16	0,00		4 614 180,00	4 614 180,00		4 614 180,00	4 614 180,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	218 515,00	0,00		244 058,00	244 058,00		244 058,00	244 058,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	180 000,00	0,00		228 450,00	228 450,00		228 450,00	228 450,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	28 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	285 530,00	0,00		330 775,00	330 775,00		330 775,00	330 775,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00		9 904,00	9 904,00		9 904,00	9 904,00
64731	Allocations chômage versées directement	30 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	90 100,00	0,00		89 000,00	89 000,00		89 000,00	89 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	632 400,00	0,00		700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
014	Atténuations de produits	34 913 483,96	0,00		34 813 641,97	34 813 641,97		34 813 641,97	34 813 641,97
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	1 510,99	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	128 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	17 579 973,97	0,00		17 579 973,97	17 579 973,97		17 579 973,97	17 579 973,97
739212	Dotation de solidarité communautaire	3 924 802,00	0,00		3 923 220,00	3 923 220,00		3 923 220,00	3 923 220,00
739221	FNGIR	11 023 799,00	0,00		11 023 799,00	11 023 799,00		11 023 799,00	11 023 799,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 253 398,00	0,00		1 863 349,00	1 863 349,00		1 863 349,00	1 863 349,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	0,00	0,00		276 044,00	276 044,00		276 044,00	276 044,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00		143 256,00	143 256,00		143 256,00	143 256,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	37 469 657,69	0,00	0,00	28 952 747,32	28 952 747,32	0,00	28 952 747,32	28 952 747,32
65134	Aides	1 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	511 615,00	0,00		520 000,00	520 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65313	Cotisations de retraite	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	132 000,00	0,00		139 000,00	139 000,00	0,00	139 000,00	139 000,00
65315	Formation	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65316	Frais de représentation du maire	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 700,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
65568	Autres contributions	23 378 382,00	0,00		19 256 697,75	19 256 697,75	0,00	19 256 697,75	19 256 697,75
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	32 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
65731	Subv. fonct. état	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	0,00	0,00		1 170 000,00	1 170 000,00	0,00	1 170 000,00	1 170 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	4 007 215,00	0,00		4 307 215,00	4 307 215,00	0,00	4 307 215,00	4 307 215,00
6573644	Subv. fonct. syndicat exploitant un SPIC	1 170 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 713 026,92	0,00		1 716 806,09	1 716 806,09	0,00	1 716 806,09	1 716 806,09
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	504 139,77	0,00		48 913,00	48 913,00	0,00	48 913,00	48 913,00
65818	Autres	0,00	0,00		517 258,48	517 258,48	0,00	517 258,48	517 258,48
65821	Déficit des budgets annexes administrati	464 573,00	0,00		464 500,00	464 500,00	0,00	464 500,00	464 500,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	146 900,00	0,00		100 500,00	100 500,00	0,00	100 500,00	100 500,00
6584	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	5 320 306,00	0,00		601 907,00	601 907,00	0,00	601 907,00	601 907,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		138 112 562,67	0,00	0,00	136 191 794,26	136 191 794,26	0,00	136 191 794,26	136 191 794,26
66	Charges financières	3 071 213,48	0,00		3 341 128,15	3 341 128,15		3 341 128,15	3 341 128,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 050 000,00	0,00		3 268 000,00	3 268 000,00		3 268 000,00	3 268 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	21 213,48	0,00		51 213,00	51 213,00		51 213,00	51 213,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		21 915,15	21 915,15		21 915,15	21 915,15
67	Charges spécifiques (4)	526 686,00	0,00		48 232,00	48 232,00		48 232,00	48 232,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	526 686,00	0,00		48 232,00	48 232,00		48 232,00	48 232,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	25 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	25 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		3 622 899,48	0,00	0,00	3 414 360,15	3 414 360,15		3 414 360,15	3 414 360,15
Total des dépenses réelles		141 735 462,15	0,00	0,00	139 606 154,41	139 606 154,41	0,00	139 606 154,41	139 606 154,41
023	Virement à la section d'investissement	13 078 452,00			18 000 000,00	18 000 000,00		18 000 000,00	18 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 383 000,00			6 257 947,48	6 257 947,48		6 257 947,48	6 257 947,48
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 383 000,00			6 257 947,48	6 257 947,48		6 257 947,48	6 257 947,48
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		21 461 452,00			24 257 947,48	24 257 947,48		24 257 947,48	24 257 947,48

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	552 739,38
Montant des ICNE de l'exercice N-1	501 526,38
= Différence ICNE N – ICNE N-1	51 213,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		163 196 914,15	0,00	163 864 101,89	163 864 101,89	163 864 101,89
013	Atténuations de charges (3)	533 946,32	0,00	726 653,00	726 653,00	726 653,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	279 946,32	0,00	378 165,00	378 165,00	378 165,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	254 000,00	0,00	348 488,00	348 488,00	348 488,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 499,19	0,00	2 481 639,71	2 481 639,71	2 481 639,71
70128	Autres taxes et redevances d'eau	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	3 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	30 580,00	30 580,00	30 580,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	11 050,00	0,00	34 050,00	34 050,00	34 050,00
704	Travaux	50 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	13 390,00	0,00	13 390,00	13 390,00	13 390,00
7062	Redevances services à caractère culturel	346 358,60	0,00	350 520,00	350 520,00	350 520,00
70631	Redevances services à caractère sportif	764 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
7066	Redevances services à caractère social	735 755,00	0,00	801 909,33	801 909,33	801 909,33
706888	Autres	0,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	59 900,00	0,00	82 100,00	82 100,00	82 100,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	302 722,00	0,00	134 968,00	134 968,00	134 968,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	107 518,21	0,00	110 317,00	110 317,00	110 317,00
70878	Remb. frais par des tiers	101 805,38	0,00	1 805,38	1 805,38	1 805,38
73	Impôts et taxes (sauf 731)	45 987 801,35	0,00	48 224 742,88	48 224 742,88	48 224 742,88
73211	Attribution de compensation	1 187 251,35	0,00	1 228 986,88	1 228 986,88	1 228 986,88
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	32 413 421,00	0,00	33 112 516,00	33 112 516,00	33 112 516,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	12 387 129,00	0,00	13 883 240,00	13 883 240,00	13 883 240,00
731	Fiscalité locale	79 277 518,00	0,00	83 301 628,00	83 301 628,00	83 301 628,00
73111	Impôts directs locaux	38 587 631,00	0,00	41 033 227,00	41 033 227,00	41 033 227,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	3 083 690,00	0,00	3 217 078,00	3 217 078,00	3 217 078,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	845 855,00	0,00	893 831,00	893 831,00	893 831,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	36 615 342,00	0,00	38 140 492,00	38 140 492,00	38 140 492,00
73143	Redevance des mines	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
731721	Taxe de séjour	128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	24 293 640,14	0,00	25 597 464,78	25 597 464,78	25 597 464,78
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	3 952 728,00	0,00	4 622 228,00	4 622 228,00	4 622 228,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	10 639 866,00	0,00	10 516 406,00	10 516 406,00	10 516 406,00
744	FCTVA	400 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
74718	Autres participations Etat	190 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7473	Participation départements	112 100,00	0,00	70 300,00	70 300,00	70 300,00
74741	Participation communes membres du GFP	48 800,00	0,00	48 800,00	48 800,00	48 800,00
74758	Participation autres groupements	738 750,00	0,00	806 000,00	806 000,00	806 000,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
7478212	Participation Régions	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	15 886,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	2 894 502,14	0,00	3 077 916,78	3 077 916,78	3 077 916,78
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	125 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 103 727,00	0,00	5 445 814,00	5 445 814,00	5 445 814,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	52 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 682 925,59	0,00	2 394 125,03	2 394 125,03	2 394 125,03
752	Revenus des immeubles	109 893,26	0,00	100 978,31	100 978,31	100 978,31
75888	Autres	3 573 032,33	0,00	2 293 146,72	2 293 146,72	2 293 146,72
Total des recettes de gestion des services		156 421 330,59	0,00	162 726 253,40	162 726 253,40	162 726 253,40
76	Produits financiers	11 201,56	0,00	11 201,56	11 201,56	11 201,56
7688	Autres	11 201,56	0,00	11 201,56	11 201,56	11 201,56
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 208 000,00		0,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	5 208 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		161 640 532,15	0,00	162 737 454,96	162 737 454,96	162 737 454,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 556 382,00		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 556 382,00		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 556 382,00		1 126 646,93	1 126 646,93	1 126 646,93

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		14 651 119,93	2 499 450,00	0,00	385 000,00	0,00	3 267 463,89	1 231 220,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 651 119,93	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	311 950,00	0,00	0,00	0,00	1 761 360,00	752 880,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 387 500,00	0,00	385 000,00	0,00	1 249 703,89	478 340,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	520 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		21 388 300,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	42 546,00	821 103,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	327 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	36 146,00	821 103,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 721 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		6 185 047,37	4 957 600,00	1 981 600,00	26 765 777,80		61 924 278,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 600,00	0,00	0,00		14 661 119,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	365 500,00	245 000,00	249 600,00	4 197 000,00		7 883 290,00
204	Subventions d'équipement versées	875 000,00	0,00	0,00	0,00		875 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 944 547,37	4 709 000,00	1 732 000,00	21 840 537,00		36 726 628,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	728 240,80		1 498 240,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		280 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		2 269 299,24	3 037 773,87	200 000,00	11 023 956,33		38 792 978,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		327 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	200 000,00	0,00		8 500 000,00
13	Subventions d'investissement	2 269 299,24	3 034 173,87	0,00	10 587 730,06		16 758 452,17
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 600,00	0,00	0,00		12 731 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		40 300,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	436 226,27		436 226,27

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01	
	DEPENSES	Opérations non ventilables	
			14 651 119,93
164	Emprunts auprès des états financiers		14 651 119,93
	RECETTES		21 388 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		327 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement		8 300 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		12 721 000,00
276	Autres créances immobilisées		40 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 485 450,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	158 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	153 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	452 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	571 500,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 499 450,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 950,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	452 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	585 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	385 000,00	0,00	0,00	385 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	385 000,00	0,00	0,00	385 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							256 CNFPT - Formation des actifs occupés					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		40 000,00	6 400,00	0,00	2 113 360,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	1 761 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	12 000,00	0,00	30 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	30 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	339 900,00	743 803,89	0,00	6 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	45 000,00	452 500,00	0,00	5 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	28 400,00	68 070,00	0,00	1 000,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	257 000,00	146 063,89	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	9 500,00	77 170,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 267 463,89
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 761 360,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 500,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 470,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	461 063,89
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 670,00
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 546,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 546,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		69 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 500,00	855 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	650 000,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 500,00	205 000,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	51 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	821 103,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	821 103,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 231 220,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 500,00	
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 840,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	821 103,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	821 103,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		1 025 000,00	155 000,00	2 348 500,00	2 636 547,37	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	150 000,00	155 000,00	60 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	875 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	53 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	2 162 000,00	2 486 547,37	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	1 235 000,00	1 034 299,24	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	284 719,95	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	1 235 000,00	749 579,29	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 185 047,37
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 648 547,37
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 269 299,24
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 719,95
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 984 579,29

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	4 957 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	245 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	4 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 037 773,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	701 173,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	2 333 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 957 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 037 773,87
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	701 173,87
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 333 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	39 600,00	1 202 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	1 202 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	410 000,00	300 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	140 000,00	100 000,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	270 000,00	200 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 981 600,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 262 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	15 865 537,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	3 227 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	12 634 537,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	7 903 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	5 927 722,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	1 975 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	10 510 240,80	0,00	390 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00	0,00	20 000,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	8 832 000,00	0,00	370 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	728 240,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	3 120 684,33	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	102 217,26	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 582 240,80	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	436 226,27	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 765 777,80
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 197 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 836 537,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	728 240,80
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 023 956,33
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 927 722,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 077 767,26
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 582 240,80
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436 226,27

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		16 894 508,12	56 494 297,46	0,00	20 000,00	0,00	11 502 614,54	3 105 891,93	0,00
011	Charges à caractère général	25 261,97	3 885 070,69	0,00	20 000,00	0,00	7 476 339,54	907 735,84	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	29 613 140,00	0,00	0,00	0,00	155 978,00	1 238 877,00	0,00
014	Atténuations de produits	13 310 448,00	21 503 193,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	146 038,00	1 492 892,80	0,00	0,00	0,00	3 868 697,00	959 279,09	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	3 341 128,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	46 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		115 081 528,44	969 761,59	0,00	10 000,00	0,00	1 561 033,98	3 501 707,90	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	555 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	163 670,38	0,00	0,00	0,00	1 312 670,00	801 909,33	0,00
73	Impôts et taxes	48 224 742,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	45 161 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	21 214 448,00	163 318,21	0,00	0,00	0,00	74 300,00	2 693 718,57	0,00
75	Autres produits de gestion courante	470 000,00	87 285,00	0,00	10 000,00	0,00	174 063,98	6 080,00	0,00
76	Produits financiers	11 201,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	4 693 424,00	3 800 895,00	38 744 890,36	4 349 633,00		139 606 154,41
011	Charges à caractère général	0,00	4 661 424,00	958 650,00	15 945 662,43	2 853 770,00		36 733 914,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	4 543 495,50	140 000,00		35 691 490,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		34 813 641,97
65	Autres charges de gestion courante	0,00	32 000,00	2 842 245,00	18 255 732,43	1 355 863,00		28 952 747,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 341 128,15
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48 232,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
RECETTES		0,00	657 595,00	80 522,71	39 939 305,34	936 000,00		162 737 454,96
013	Atténuations de charges	0,00	78 165,00	0,00	93 000,00	0,00		726 653,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	10 000,00	0,00	98 390,00	95 000,00		2 481 639,71
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48 224 742,88
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	38 140 492,00	0,00		83 301 628,00
74	Dotations et participations	0,00	569 430,00	41 250,00	0,00	841 000,00		25 597 464,78
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	39 272,71	1 607 423,34	0,00		2 394 125,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 201,56
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		16 894 508,12
606	Achats non stockés de matières et fourni	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	14 761,97
658	Charges diverses de gestion courante	146 038,00
661	Charges d'intérêts	3 341 128,15
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	46 632,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	25 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	13 310 448,00
RECETTES		115 081 528,44
731	Fiscalité locale	45 161 136,00
732	Fiscalité reversée	1 228 986,88
735	Fraction de TVA	46 995 756,00
741	D.G.F.	15 138 634,00
744	FCTVA	430 000,00
748	Autres attributions et participations	5 645 814,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00
758	Produits divers de gestion courante	400 000,00
768	Autres produits financiers	11 201,56

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		55 104 849,46	0,00	367 200,00	78 248,00	213 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	431 295,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	147 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	713 496,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	214 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	487 876,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	46 797,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	208 646,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	111 800,00	0,00	281 100,00	75 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	39 264,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	368 363,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	497 637,00	0,00	11 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	718 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	151 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	19 750 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	8 328 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	762 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	48 000,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	488 442,80	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	21 503 193,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		969 761,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	255 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	30 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	133 090,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	163 318,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	87 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		731 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 494 297,46
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456 295,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 417,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713 496,69
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 128,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	509 876,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 797,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 646,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	468 648,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 264,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368 463,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	511 637,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	718 395,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 750 930,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 328 512,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	762 306,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	730 950,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 942,80
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 503 193,97
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	969 761,59
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 488,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 580,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 090,38
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 318,21
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 285,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	10 230,00	0,00	0,00	10 230,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	9 770,00	0,00	0,00	9 770,00
RECETTES		0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							256 CNFPT - Formation des actifs occupés					2571 Concours		2572 Missions administratives
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		196 915,00	205 519,76	0,00	2 064 572,78	0,00	0,00	2 282 521,00	1 330 462,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	108 100,00	70 705,00	0,00	708 202,78	0,00	0,00	30 710,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	12 100,00	0,00	12 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 000,00	0,00	161 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	19 851,00	22 793,76	0,00	133 796,00	0,00	0,00	4 851,00	520,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	424,00	70 456,00	0,00	166 771,00	0,00	0,00	45,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	33 800,00	21 800,00	0,00	392 200,00	0,00	0,00	9 200,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 200,00	0,00	16 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	850,00	0,00	11 753,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	825,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	34 740,00	0,00	0,00	238 800,00	0,00	0,00	1 773 215,00	1 329 942,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	464 500,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	354 520,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	87 000,00	204 462,50	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	350 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00
747	Participations	0,00	4 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	162 462,50	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		175 646,00	531 047,00	4 590 046,00	0,00	66 455,00	59 430,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	108 320,00	400 400,00	3 295 680,00	0,00	27 430,00	5 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460,00
613	Locations	0,00	300,00	18 700,00	0,00	0,00	1 750,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	33 706,00	118 581,00	827 645,00	0,00	10 262,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	920,00	766,00	2 521,00	0,00	1 233,00	450,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00	700,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00	10 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	89 940,00	0,00	0,00	5 900,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	6 000,00	19 000,00	0,00	1 500,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	2 350,00	0,00	30,00	0,00
628	Divers	32 700,00	0,00	316 750,00	0,00	26 000,00	34 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	5 060,00	0,00	0,00	370,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 000,00	35 900,00	844 001,48	0,00	14 150,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	10 800,00	0,00	250,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	728 000,00	0,00	12 000,00	0,00
708	Autres produits	10 000,00	15 700,00	56 400,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	20 200,00	46 200,00	0,00	1 900,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	2 601,48	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 502 614,54
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 754 647,78
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 950,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 172 005,76
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 586,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 800,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 750,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 930,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 430,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	867 150,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 730,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 603,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 575,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 376 697,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 561 033,98
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 050,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 177 520,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 100,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 300,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 063,98

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		372 489,06	0,00	0,00	0,00	0,00	1 849 590,87	9 610,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	20 208,71	0,00	0,00	0,00	0,00	354 675,78	7 800,00	0,00
613	Locations	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	16 399,30	0,00	0,00	0,00	0,00	95 916,00	310,00	0,00
618	Divers	3 639,20	0,00	0,00	0,00	0,00	1 821,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	120 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 865,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
628	Divers	44 248,85	0,00	0,00	0,00	0,00	57 800,00	1 500,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 212 377,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	152 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 136,09	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		266 226,54	0,00	0,00	0,00	0,00	3 168 915,36	0,00	0,00
706	Prestations de services	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	781 909,33	0,00	0,00
747	Participations	240 146,54	0,00	0,00	0,00	0,00	2 387 006,03	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	6 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	874 202,00	0,00	0,00	3 105 891,93
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	5 364,00	0,00	0,00	388 048,49
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	122 625,30
618	Divers	0,00	0,00	0,00	69 460,00	0,00	0,00	74 920,20
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	144 558,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	15 500,00	0,00	0,00	119 048,85
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	235,00	0,00	0,00	235,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 212 377,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	756 143,00	0,00	0,00	959 079,09
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	66 566,00	0,00	0,00	3 501 707,90
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	801 909,33
747	Participations	0,00	0,00	0,00	66 566,00	0,00	0,00	2 693 718,57
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 080,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		528 426,00	322 300,00	613 754,00	3 142 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 950,00	170 300,00	19 640,00	2 080 627,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	579 414,00	1 016 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	135 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	335 976,00	5 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	5 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	13 500,00	54 000,00	12 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		520 630,00	126 965,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	78 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	520 630,00	48 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accèsion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 500,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 693 424,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 356 517,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 231,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	388 476,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 700,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 595,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 165,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569 430,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	3 666 895,00	0,00	0,00	134 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	482 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	324 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	25 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	2 706 245,00	0,00	0,00	134 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	80 522,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	41 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	30 978,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	8 294,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800 895,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	482 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	324 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 840 245,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 522,71
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 250,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 978,31
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 294,40

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	5 368 210,71	1 901 553,00	12 823 937,10	16 733 697,75	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	44 745,00	1 374 420,00	486 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	11 239 577,10	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	351 917,00	96 000,00	320 500,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	204 462,11	1 133,00	769 860,00	65 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	25 314,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	1 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	489 164,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	4 454,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	2 000,00	385 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	37 287,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	30 964,87	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	97 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	5 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	2 817 360,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	1 068 711,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	70 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 668 697,75	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	112 034,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	39 844 305,34	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	93 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	13 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	38 140 492,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	1 597 423,34	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	442 491,80	1 475 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	375 491,80	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 475 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 744
										890,36
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 937
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 274
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	577,10
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	768 417,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 415
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	946,91
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 314,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 536,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 164,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 454,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 287,55
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 964,87
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 662,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,50
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 068
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	711,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 939
										305,34
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 000,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 390,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 140
										492,00

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 607 423,34

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	868 500,00	1 487 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	37 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	24 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	8 500,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	484 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	878 000,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	806 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 689 500,00	0,00	303 800,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	73 500,00	0,00	62 800,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369 900,00	0,00	231 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	3 660,00	0,00	10 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	71 440,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 349 633,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 870,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 638 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 660,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 700,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 440,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	484 863,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					239 198 765,45									
1641 Emprunts en euros (total)					239 198 765,45									
108	SOCIETE GENERALE	18/12/2019	20/02/2020	01/06/2021	3 100 000,00	F	Taux fixe à 1.06 %	1,060	1,076	EUR	A	C	O	A-1
145	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2008	18/12/2008	10/04/2009	3 290 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,401	EUR	T	C	O	A-1
146	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	05/04/2010	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,690	EUR	T	C	O	A-1
147-BP	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2010	25/12/2010	05/04/2011	9 000 000,00	F	Taux fixe à 3.43 %	3,430	3,474	EUR	T	C	O	A-1
150	CREDIT AGRICOLE	27/11/2011	31/08/2011	12/10/2011	7 000 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,009	EUR	T	C	O	A-1
156	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2011	02/01/2012	02/01/2013	2 310 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
157	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/01/2012	01/02/2012	01/02/2013	1 190 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
161	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2012	05/06/2012	05/09/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,721	EUR	T	C	O	A-1
162	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/07/2012	25/07/2012	01/09/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
163	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/10/2012	29/10/2012	01/11/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	4,420	EUR	A	P	O	A-1
164	SOCIETE GENERALE	05/12/2012	27/12/2012	27/03/2013	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,487	EUR	T	C	O	A-1
166	CREDIT AGRICOLE	03/01/2013	25/01/2013	25/04/2013	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,133	EUR	T	C	O	A-1
167	SFIL CAFFIL	17/12/2012	15/01/2013	01/02/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,170	EUR	A	C	O	A-1
170	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	17/06/2013	25/10/2013	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.22 %	3,220	3,259	EUR	T	C	O	A-1
171	SFIL CAFFIL	15/11/2013	02/12/2013	01/04/2014	9 200 000,00	V	(Euribor 3M + 1.37)-Floor -1.37 sur Euribor 3M	1,603	1,636	EUR	T	C	O	A-1

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
172	SFIL CAFFIL	30/12/2013	13/01/2014	01/05/2014	8 200 000,00	V	(Euribor 3M + 1.46)-Floor -1.46 sur Euribor 3M	1,742	1,779	EUR	T	C	O	A-1
173-CFFL	SFIL CAFFIL	05/05/2014	20/05/2014	01/09/2014	8 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.43)-Floor -1.43 sur Euribor 3M	1,748	1,785	EUR	T	C	O	A-1
174	CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/07/2014	13/08/2014	13/11/2014	4 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.33)-Floor -1.33 sur Euribor 3M	1,532	1,563	EUR	T	C	O	A-1
175	CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/07/2014	13/08/2014	13/11/2014	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.63 %	2,630	2,656	EUR	T	C	O	A-1
180	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/04/2015	12/05/2015	12/08/2015	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	1,559	EUR	T	C	O	A-1
181	CREDIT AGRICOLE	30/04/2015	21/05/2015	21/08/2015	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.54 %	1,540	1,549	EUR	T	C	O	A-1
182	CREDIT AGRICOLE	22/09/2015	30/09/2015	31/12/2015	5 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,250	1,274	EUR	T	C	O	A-1
186	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/08/2014	01/09/2014	01/12/2015	740 350,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
187	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2013	13/12/2013	15/03/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,382	EUR	T	C	O	A-1
188	CAISSE D'EPARGNE	11/12/2012	03/12/2012	15/03/2013	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,906	EUR	T	C	O	A-1
189	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2012	11/01/2013	15/04/2013	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,834	EUR	T	C	O	A-1
190	CREDIT AGRICOLE	21/12/2015	25/11/2016	25/02/2017	4 500 000,00	F	Taux fixe à 0.99 %	0,990	0,994	EUR	T	P	O	A-1
192	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	01/12/2016	15/04/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	1,195	EUR	T	C	O	A-1
196	BANQUE POSTALE	12/12/2016	28/12/2016	01/04/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	C	O	A-1
197	CREDIT AGRICOLE	12/12/2016	28/12/2016	28/03/2017	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	1,185	EUR	T	C	O	A-1
226	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2017	17/11/2017	25/02/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	1,762	EUR	T	C	O	A-1
227	BANQUE POSTALE	17/11/2017	05/01/2018	01/05/2018	9 000 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1
228	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/11/2017	01/03/2018	01/06/2018	1 994 819,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
229	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/11/2017	01/03/2018	01/06/2018	630 500,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
230	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/11/2017	01/03/2018	01/06/2018	562 500,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
231	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/11/2017	01/03/2018	01/06/2018	4 175 385,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
232	BANQUE POSTALE	30/08/2018	10/09/2018	01/01/2019	6 000 000,00	F	Taux fixe à 0.77 %	0,770	0,772	EUR	T	C	O	A-1
233	CREDIT AGRICOLE	17/09/2018	21/02/2019	15/01/2019	4 500 000,00	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,579	EUR	T	P	O	A-1
234	CAISSE D'EPARGNE	01/10/2018	01/10/2018	25/02/2019	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.79 %	1,790	1,802	EUR	T	C	O	A-1
235	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/10/2018	25/10/2018	01/05/2019	3 798 542,00	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	1,850	EUR	T	P	O	A-1
241	CAISSE D'EPARGNE	14/05/2019	31/05/2019	05/09/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.45 %	1,450	1,458	EUR	T	C	O	A-1
242-CFFL	SFIL CAFFIL	29/07/2019	05/08/2019	01/01/2020	4 500 000,00	F	Taux fixe à 1.14 %	1,140	1,145	EUR	T	C	O	A-1
244-BP1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2019	22/08/2019	01/09/2020	373 290,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
244-BP2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2019	22/08/2019	01/09/2020	786 375,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
245BP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2019	01/09/2019	01/09/2020	1 822 400,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	1,810	1,810	EUR	A	C	O	A-1
246BP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2019	01/09/2019	01/09/2020	548 309,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	1,810	1,810	EUR	A	C	O	A-1
247BP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2019	01/09/2019	01/09/2020	662 740,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	1,810	1,810	EUR	A	C	O	A-1

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
248BP1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2019	01/09/2019	01/12/2020	785 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	1,810	1,810	EUR	A	C	O	A-1
248BP2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2019	01/09/2019	01/12/2020	252 760,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	1,810	1,810	EUR	A	C	O	A-1
250BP	SOCIETE GENERALE	10/08/2020	13/08/2020	13/11/2020	12 995 000,00	F	Taux fixe à 0.73 %	0,730	0,743	EUR	T	C	O	A-1
251BP	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2015	05/01/2020	05/04/2020	763 139,14	F	Taux fixe à 2.01 %	2,010	2,025	EUR	T	C	O	A-1
252BP	CREDIT AGRICOLE	30/12/2020	01/01/2021	01/03/2021	277 656,31	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,133	EUR	T	P	O	A-1
267	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2021	15/12/2021	15/03/2022	5 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,380	0,386	EUR	T	C	O	A-1
268	SOCIETE GENERALE	26/11/2021	28/03/2022	28/06/2022	6 800 000,00	F	Taux fixe à 0.77 %	0,770	0,784	EUR	T	C	O	A-1
270	SFIL CAFFIL	10/08/2022	01/09/2022	01/12/2022	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.54 %	2,540	2,564	EUR	T	C	O	A-1
272	CREDIT AGRICOLE	16/08/2022	28/10/2022	28/01/2023	3 940 000,00	F	Taux fixe à 2.29 %	2,290	2,310	EUR	T	C	O	A-1
274	CAISSE D'EPARGNE	03/08/2023	17/08/2023	01/12/2023	6 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,500	3,599	EUR	T	C	O	A-1
276	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2023	15/12/2023	07/09/2024	5 500 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,651	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					25 384,94									

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					25 384,94									
193	Caisse Allocations Familiales	01/12/2014	01/12/2014	01/12/2015	25 384,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					239 224 150,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		131 222 763,49					14 343 953,25	3 147 090,19	0,00	451 487,30
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		131 222 763,49					14 343 953,25	3 147 090,19	0,00	451 487,30
108	N	0,00	A-1	2 635 000,00	16,42	F	Taux fixe à 1.06 %	1,076	155 000,00	28 396,52	0,00	15 553,73
145	N	0,00	A-1	54 833,53	0,02	F	Taux fixe à 4.33 %	4,401	54 833,53	593,57	0,00	0,00
146	N	0,00	A-1	250 000,00	1,01	F	Taux fixe à 3.64 %	3,690	200 000,00	6 370,00	0,00	429,72
147-BP	N	0,00	A-1	1 200 000,00	2,01	F	Taux fixe à 3.43 %	3,474	600 000,00	38 587,50	0,00	6 073,96
150	N	0,00	A-1	1 283 333,17	2,53	F	Taux fixe à 3.95 %	4,009	466 666,68	43 779,16	0,00	6 989,30
156	N	0,00	A-1	772 001,21	3,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	180 423,55	34 817,25	0,00	26 531,93
157	N	0,00	A-1	397 697,66	3,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	92 945,46	17 936,16	0,00	12 560,78
161	N	0,00	A-1	1 031 583,01	3,43	F	Taux fixe à 4.64 %	4,721	333 333,32	48 333,35	0,00	2 685,19
162	N	0,00	A-1	679 309,50	3,67	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	157 912,77	33 082,37	0,00	8 393,47
163	N	0,00	A-1	998 508,81	3,83	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	233 673,12	44 134,09	0,00	5 540,39
164	N	0,00	A-1	1 600 000,00	3,99	F	Taux fixe à 4.35 %	4,487	400 000,00	64 126,24	0,00	580,00
166	N	0,00	A-1	425 000,00	4,07	F	Taux fixe à 4.07 %	4,133	100 000,00	15 771,26	0,00	2 388,30
167	N	0,00	A-1	666 666,70	4,08	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	133 333,33	27 800,00	0,00	20 324,89
170	N	0,00	A-1	3 166 666,53	4,57	F	Taux fixe à 3.22 %	3,259	666 666,68	93 916,67	0,00	14 534,72

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
171	N	0,00	A-1	3 220 000,13	5,00	V	(Euribor 3M + 1.37)-Floor -1.37 sur Euribor 3M	5,448	613 333,32	153 947,57	0,00	27 396,72
172	N	0,00	A-1	2 760 499,87	5,08	V	(Euribor 3M + 1.46)-Floor -1.46 sur Euribor 3M	5,622	546 666,68	137 670,52	0,00	15 973,88
173-CFFL	N	0,00	A-1	2 933 333,46	5,42	V	(Euribor 3M + 1.43)-Floor -1.43 sur Euribor 3M	5,598	533 333,32	137 756,65	0,00	7 999,36
174	N	0,00	A-1	1 533 333,21	5,62	F	Taux fixe à 1.54 %	1,572	266 666,68	22 438,38	0,00	2 600,89
175	N	0,00	A-1	1 533 333,21	5,62	F	Taux fixe à 2.63 %	2,656	266 666,68	37 696,67	0,00	4 349,24
180	N	0,00	A-1	1 733 333,22	6,36	F	Taux fixe à 1.55 %	1,559	266 666,68	25 316,67	0,00	3 031,11
181	N	0,00	A-1	2 166 666,78	6,39	F	Taux fixe à 1.54 %	1,549	333 333,32	31 441,67	0,00	3 058,61
182	N	0,00	A-1	2 250 000,11	6,75	V	(Euribor 3M + 1.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	5,321	333 333,32	100 533,22	0,00	0,00
186	N	0,00	A-1	529 733,11	20,67	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	25 529,32	20 501,38	0,00	1 600,84
187	N	0,00	A-1	333 333,20	4,96	F	Taux fixe à 3.34 %	3,382	66 666,68	10 298,33	0,00	371,11
188	N	0,00	A-1	400 000,00	3,96	F	Taux fixe à 3.85 %	3,906	100 000,00	13 956,26	0,00	481,25
189	N	0,00	A-1	425 000,00	4,04	F	Taux fixe à 3.78 %	3,834	100 000,00	14 647,50	0,00	2 559,38
190	N	0,00	A-1	2 482 882,62	7,90	F	Taux fixe à 0.99 %	0,994	299 726,43	23 470,10	0,00	2 101,29
192	N	0,00	A-1	6 625 000,00	13,04	F	Taux fixe à 1.19 %	1,195	500 000,00	76 606,26	0,00	15 184,90
196	N	0,00	A-1	6 625 000,00	13,00	F	Taux fixe à 1.25 %	1,256	500 000,00	80 468,76	0,00	18 927,96
197	N	0,00	A-1	1 625 000,00	12,99	F	Taux fixe à 1.18 %	1,185	125 000,00	18 621,88	0,00	98,33
226	N	0,00	A-1	2 100 000,00	13,90	F	Taux fixe à 1.75 %	1,762	150 000,00	35 765,63	0,00	3 317,71
227	N	0,00	A-1	6 412 500,00	14,08	F	Taux fixe à 1.72 %	1,731	450 000,00	107 392,50	0,00	16 807,63

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
228	N	0,00	A-1	1 490 317,78	14,17	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	92 992,62	25 307,02	0,00	1 957,04
229	N	0,00	A-1	471 042,81	14,17	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	29 392,09	7 998,75	0,00	618,56
230	N	0,00	A-1	420 240,44	14,17	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	26 222,11	7 136,09	0,00	551,85
231	N	0,00	A-1	3 119 405,72	14,17	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	194 644,26	52 970,50	0,00	4 096,32
232	N	0,00	A-1	4 500 000,00	14,75	V	(Euribor 3M + 0.77)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,816	300 000,00	198 661,44	0,00	37 773,04
233	N	0,00	A-1	3 503 563,13	14,79	F	Taux fixe à 1.57 %	1,579	208 827,83	53 780,49	0,00	10 776,53
234	N	0,00	A-1	2 250 000,00	14,90	F	Taux fixe à 1.79 %	1,802	150 000,00	39 268,13	0,00	3 654,58
235	N	0,00	A-1	3 018 199,39	15,08	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	173 120,54	54 265,22	0,00	8 566,92
241	N	0,00	A-1	3 100 000,00	15,43	F	Taux fixe à 1.45 %	1,458	200 000,00	43 862,50	0,00	2 920,14
242-CFFL	N	0,00	A-1	3 600 000,00	15,75	F	Taux fixe à 1.14 %	1,145	225 000,00	40 078,13	0,00	9 511,88
244-BP1	N	0,00	A-1	313 563,60	20,67	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	3,750	14 931,60	11 758,64	0,00	3 701,79
244-BP2	N	0,00	A-1	660 555,00	20,67	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	3,750	31 455,00	24 770,81	0,00	7 798,22
245BP	N	0,00	A-1	1 530 816,00	20,67	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	4,060	72 896,00	62 151,13	0,00	19 566,10
246BP	N	0,00	A-1	460 579,56	20,67	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	4,060	21 932,36	18 699,53	0,00	5 886,89
247BP	N	0,00	A-1	556 701,60	20,67	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	4,060	26 509,60	22 602,08	0,00	7 115,47

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
248BP1	N	0,00	A-1	659 400,00	20,92	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	4,060	31 400,00	26 771,64	0,00	2 053,91
248BP2	N	0,00	A-1	212 318,40	20,92	V	(Livret A(Préfixé) + 1.06)-Floor -1.06 sur Livret A(Préfixé)	4,060	10 110,40	8 620,13	0,00	661,33
250BP	N	0,00	A-1	10 868 312,50	16,62	F	Taux fixe à 0.73 %	0,743	649 750,00	78 960,69	0,00	9 960,67
251BP	N	0,00	A-1	584 278,39	12,01	F	Taux fixe à 2.01 %	2,025	47 696,20	11 384,48	0,00	2 546,53
252BP	N	0,00	A-1	126 253,43	2,17	F	Taux fixe à 4.07 %	4,133	54 695,11	4 310,77	0,00	234,61
267	N	0,00	A-1	4 333 333,36	12,96	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,435	333 333,32	164 161,13	0,00	5 173,33
268	N	0,00	A-1	6 006 666,69	13,24	F	Taux fixe à 0.77 %	0,784	453 333,32	45 691,38	0,00	356,34
270	N	0,00	A-1	9 166 666,65	13,67	F	Taux fixe à 2.54 %	2,564	666 666,68	226 483,33	0,00	17 391,94
272	N	0,00	A-1	3 546 000,00	8,82	F	Taux fixe à 2.29 %	2,310	394 000,00	72 030,42	0,00	12 431,14
274	N	0,00	A-1	5 875 000,00	11,67	V	(Livret A(Préfixé) + 0.5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,599	500 000,00	202 380,21	0,00	15 677,08
276	N	0,00	A-1	0,00	15,43	F	Taux fixe à 3.55 % Taux fixe à 3.55 %	3,651	183 333,34	96 811,46	0,00	12 058,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		12 692,51					1 410,27	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		12 692,51					1 410,27	0,00	0,00	0,00
193	N	0,00	A-1	12 692,51	8,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 410,27	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		131 235 456,00					14 345 363,52	3 147 090,19	0,00	451 487,30

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		2022-12-15
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS REALISATION DOCUMENTS URBANISME	5	15/12/2022
L	FRAIS ETUDES	5	15/12/2022
L	SUBVENTION LOGEMENT SOCIAL	15	15/12/2022
L	SUBVENTION TRANSPORTEURS	5	15/12/2022
L	FONDS DE CONCOURS	15	15/12/2022
L	LOGICIELS	2	15/12/2022
L	MATERIEL OUTILLAGE DE SECURITE ET INCENDIE	6	15/12/2022
L	VEHICULES LEGERS	5	15/12/2022
L	CAMIONS VEHICULES INDUSTRIELS ET AGRICOLES	8	15/12/2022
L	MATERIEL DE BUREAU	5	15/12/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	2	15/12/2022
L	MOBILIER	10	15/12/2022
L	MATERIEL CLASSIQUE	10	15/12/2022
L	CONTENEURS	6	15/12/2022
L	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	8	15/12/2022
L	COFFRE FORT	20	15/12/2022
L	MATERIEL DIVERS	10	15/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	25 000,00		57 479,01	82 479,01	57 373,63	25 105,38
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	25 000,00		57 479,01	82 479,01	57 373,63	25 105,38
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	25 000,00	01/01/2021	57 479,01	82 479,01	57 373,63	25 105,38
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	25 000,00		57 479,01	82 479,01	57 373,63	25 105,38
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	25 000,00		57 479,01	82 479,01	57 373,63	25 105,38

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	14 279 457,28	10 933 915,45	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	10 933 915,30	8 170 952,60	5 311 418,29
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 646 730,00	1 358 552,25											50 945,71	41 168,25
REGIE EAU COEUR ESSONNE	2016	C		CDC	1 646 730,00	1 358 552,25	32,91	A	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	A-1	EUR	50 945,71	41 168,25
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 040 000,00	904 619,39											13 237,65	47 043,56
SOCIETES DES FERMES AGROECOLOGIQUES	2020	P		CREDIT COOPERATIF	480 000,00	420 012,24	17,04	M	F	Taux fixe à 1.75 %	1,764	F	Taux fixe à 1.75 %	1,764	A-1	EUR	7 180,06	21 281,74
SOCIETES DES FERMES AGROECOLOGIQUES	2019	P		BANQUE POPULAIRE	560 000,00	484 607,15	16,06	A	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	A-1	EUR	6 057,59	25 761,82
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 592 727,28	8 670 743,81											231 089,24	4 927 933,88
ESSONNE AMENAGEMENT ..	2014	C		CE	1 840 000,00	520 000,00	0,58	A	F	(Euribor 12M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 12M	1,443	V	Taux fixe à 1.3 %	1,306	A-1	EUR	11 981,66	520 000,00
ESSONNE AMENAGEMENT ..	2022	C		ARKEA	152 727,28	150 743,81	19,00	T	F	Taux fixe à 3.81 %	3,865	F	Taux fixe à 3.81 %	3,865	A-1	EUR	5 629,98	7 933,88
SORGEM ..	2022	C		CREDIT AGRICOLE	4 800 000,00	4 800 000,00	3,97	A	F	Taux fixe à 2.59 %	2,590	F	Taux fixe à 2.59 %	2,590	A-1	EUR	124 320,00	1 200 000,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SORGEM ..	2016	F		CE	4 800 000,00	3 200 000,00	0,29	X	V	(Euribor 6M + 1.36)-Floor 0 sur Euribor 6M	1,385	V	(Euribor 6M + 1.36)-Floor 0 sur Euribor 6M	5,638	A-1	EUR	89 157,60	3 200 000,00
TOTAL GENERAL					14 279 457,28	10 933 915,45											295 272,60	5 016 145,69

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	5 311 418,30
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	17 531 382,95
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	22 842 801,25
Recettes réelles de fonctionnement	II	162 737 455,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	14,04

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					10 933 915,30	8 170 952,60	5 311 418,29
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					10 933 915,30	8 170 952,60	5 311 418,29
Au profit d'organismes publics					10 933 915,30	8 170 952,60	5 311 418,29
2014	GARANTIE EMPRUNT	Essonne Aménagement	1	X	520 000,00	11 981,66	531 981,66
2016	GARANTIE EMPRUNT	SORGEM	8	S	3 200 000,00	3 289 157,60	3 289 157,60
2016	GARANTIE EMPRUNT	REGIE EAU COEUR ESSONNE	40	A	1 358 552,25	50 945,71	92 113,96
2019	GARANTIE EMPRUNT	SOCIETE DES FERMES AGROECOLOGIQUES	20	A	484 607,00	6 057,59	31 819,41
2019	GARANTIE EMPRUNT	SOCIETE DES FERMES AGROECOLOGIQUES	20	M	420 012,24	7 180,06	28 461,80
2022	GARANTIE EMPRUNT	SORGEM	5	A	4 800 000,00	4 800 000,00	1 324 320,00
2022	GARANTIE EMPRUNT	Essonne Aménagement	20	X	150 743,81	5 629,98	13 563,86
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					2 868 806,09
65736222		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	EPIC MARCEL CARNE		1 170 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SOUTIEN ECOUTE PRISON 91		3 115,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	RE VIVRE		4 500,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LIRE C'EST VIVRE		4 100,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CIE NUE COMME L'IL		5 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ADIE		5 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASAMPA		5 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FLOCON PAPILLON		7 100,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	QHUBE		10 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	EFS		10 700,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FS3V		8 500,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FAMILY SKATE		12 240,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SAD3V		15 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	France ACTIVE		15 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ARPAJON VILLE COMMERCANTE		15 245,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CCI		18 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CMA		18 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FC FLEURY 91 FEMININES		22 500,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LES LUTINS MALINS		18 253,34
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CEPFI91		37 485,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	INITIATIVE ESSONNE		40 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CLIC		47 400,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CIE DARU THEMPO		50 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LES PTITES CANAILLES		24 782,75
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FLPEJR SALON DU LIVRE		64 700,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	JEUNESSE CIDFF		74 700,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LA LISIERE		120 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	AAPISE		185 000,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CIE LA BARODA		159 942,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	MISSION LOCALE 3 VALLEES		330 587,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	MISSION LOCALE VAL D'ORGE		366 956,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		9,00	0,00	9,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		168,00	0,00	168,00	124,00	24,00	148,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	18,00	0,00	18,00	16,00	0,00	16,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	29,00	0,00	29,00	29,00	0,00	29,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	22,00	0,00	22,00	20,00	0,00	20,00
ADMINISTRATEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE	A	45,00	0,00	45,00	19,00	19,00	38,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
REDACTEUR	B	24,00	0,00	24,00	16,00	5,00	21,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		200,00	5,00	205,00	168,00	17,00	185,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	61,00	3,00	64,00	54,00	6,00	60,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	17,00	1,00	18,00	17,00	0,00	17,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	37,00	1,00	38,00	28,00	5,00	33,00
AGENT DE MAITRISE	C	18,00	0,00	18,00	16,00	0,00	16,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
INGENIEUR	A	11,00	0,00	11,00	8,00	3,00	11,00
INGENIEUR EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
TECHNICIEN	B	10,00	0,00	10,00	6,00	1,00	7,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	11,00	0,00	11,00	9,00	1,00	10,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		55,00	5,00	60,00	45,00	6,00	51,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PPAL 2ème CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	C	15,00	1,00	16,00	13,00	1,00	14,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE SUPERIEURE	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
CONSEILLER HC SOCIO-EDUCATIF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	16,00	3,00	19,00	13,00	3,00	16,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CLASSE NORMALE	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
MEDECIN 2ème CLASSE	A	1,00	1,00	2,00	0,00	1,00	1,00
PUERICULTRICE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		49,00	0,00	49,00	32,00	12,00	44,00
CONSEILLER DES APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR DES APS	B	12,00	0,00	12,00	0,00	12,00	12,00
EDUCATEUR DES APS	B	15,00	0,00	15,00	13,00	0,00	13,00
EDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
EDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
OPERATEUR DES APS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		101,00	27,00	128,00	97,00	23,00	120,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	23,00	0,00	23,00	22,00	0,00	22,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	12,00	1,00	13,00	12,00	0,00	12,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	8,00	1,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	3,00	5,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	16,00	20,00	36,00	13,00	21,00	34,00
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
BIBLIOTHECAIRE	A	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
BIBLIOTHECAIRE PRINCIPALE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CLASSE NORMALE	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		29,00	0,00	29,00	24,00	1,00	25,00
ADJOINT ANIMATION	C	17,00	0,00	17,00	14,00	0,00	14,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ANIMATEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		66,00	0,00	66,00	1,00	46,00	47,00
APPRENTIS		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
ASSISTANTE MATERNELLE		53,00	0,00	53,00	0,00	38,00	38,00
COLLABORATEUR DE CABINET		5,00	0,00	5,00	1,00	3,00	4,00
CONTRAT ADULTE RELAIS		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CONTRAT EMPLOI AVENIR		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		668,00	37,00	705,00	491,00	129,00	620,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	361, 362	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	361	0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	TECH	353,362, 404	0,00	332-14	CDD
ANIMATEUR	B	ANIM	355	0,00	332-14	CDD
APPRENTIS		OTR		0,00	A Apprentis	A
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	CULT	372	0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	CULT	372	0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	CULT	371,436	0,00	332-14	CDD
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	368	0,00	332-14	
ASSISTANTE MATERNELLE		OTR		0,00	A Assistante maternelle	A
ATTACHE	A	ADM	390,45	0,00	332-14	CDD
ATTACHE	A	ADM	390,450,480,513	0,00	332-8-2°	CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	C	MS	368	0,00	332-8-2°	CDD
COLLABORATEUR DE CABINET		OTR	952,431	0,00	A	CDD
CONTRAT ADULTE RELAIS		OTR		0,00	A Contrat adulte relais	A
CONTRAT EMPLOI Avenir		OTR		0,00	A Contrat emploi avenir	A
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	MS	426	0,00	332-14	CDD
EDUCATEUR DES APS	B	SP	369,371,372,381	0,00	332-14	CDD
EDUCATEUR DES APS	B	SP	368,369,370	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	513	0,00	332-14	CDD
INGENIEUR	A	TECH	478	0,00	332-8-2°	CDD
REDACTEUR	B	ADM	368	0,00	332-14	CDD
REDACTEUR	B	ADM	368,371	0,00	332-8-2°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	TECH	465	0,00	332-14	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	TECH	436	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/2024 - GARANTIE EMPRUNT	SORGEM			1 324 320,00
01/01/2024 - GARANTIE EMPRUNT	SORGEM			3 289 157,60
01/01/2024 - GARANTIE EMPRUNT	ESSONNE AMENAGEMENT			531 981,66
01/01/2024 - GARANTIE EMPRUNT	ESSONNE AMENAGEMENT			13 563,86
01/01/2024 - GARANTIE EMPRUNT	SOCIETE DES FERMES AGRO ECOLOGIQUES			31 819,41
01/01/2024 - GARANTIE EMPRUNT	SOCIETE DES FERMES AGRO ECOLOGIQUES			28 461,80
01/01/2024 - GARANTIE EMPRUNT	REGIE EAU COEUR ESSONNE			92 113,96
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2024 - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CIE LA BARODA			159 942,00
01/01/2024 - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	MISSION LOCALE VAL D'ORGE			366 956,00
01/01/2024 - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	EPIC MARCEL CARNE			1 170 000,00
01/01/2024 - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	MISSION LOCALE 3 VALLEES			330 587,00
01/01/2024 - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	LA LISIERE			120 000,00
01/01/2024 - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AAPISE			185 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget annexe	Espace Jules Verne	01/01/2016			activités culturelles	non
Budget annexe	Assainissement CA CEA	01/01/2016			assainissement et traitement des eaux usées	non
Budget annexe	Hôtel d'entreprises	01/01/2016			hébergement entreprises	oui
Budget annexe	Zones d'activités	01/01/2016			aménagement zones d'activités	oui
Budget annexe	Base aérienne 217	01/01/2016			aménagement et développement économique base aérienne	oui
Budget à autonomie financière budget annexe	Sésame	16/07/2020			développement des activités bio et agroécologiques	non
Budget annexe	Office du Tourisme	01/03/2024			développement touristique du territoire	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	15 777 766,86	15 777 766,86
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	35 717 488,28	35 717 488,28
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	19 939 721,42	19 939 721,42

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		15 777 766,86	15 777 766,86
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		14 651 119,93	14 651 119,93
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	14 651 119,93	14 651 119,93
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 126 646,93	1 126 646,93
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 126 646,93	1 126 646,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		35 717 488,28	III 35 717 488,28
Ressources propres externes de l'année (a)		11 132 540,80	11 132 540,80
10222	FCTVA	8 500 000,00	8 500 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	2 592 240,80	2 592 240,80
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	40 300,00	40 300,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		24 584 947,48	24 584 947,48
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	188 095,72	188 095,72
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	23 610,33	23 610,33
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	392 361,12	392 361,12
280415332	ADM : Bâtiments, installations	81 245,57	81 245,57
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	20 809,54	20 809,54
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	447 659,67	447 659,67
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	397 032,52	397 032,52
280422	Privé - Bâtiments et installations	87 602,00	87 602,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	52 656,46	52 656,46
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 956,60	2 956,60
28128	Autres aménagements de terrains	35 959,24	35 959,24
281351	Bâtiments publics	262 532,48	262 532,48
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	30 282,79	30 282,79
28152	Installations de voirie	863 116,81	863 116,81
281538	Autres réseaux	126 815,00	126 815,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 196,72	4 196,72
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	24 822,36	24 822,36
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	76 821,83	76 821,83
281728	Autres agencements (m. à dispo)	53 014,25	53 014,25
281745	Sol autrui - Instal. généré. (mise dispo)	187 645,91	187 645,91
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	109 511,81	109 511,81
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	1 146 311,38	1 146 311,38
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	144 848,48	144 848,48
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 553,54	4 553,54
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	75 667,36	75 667,36
28181	Installations générales, aménagt divers	850,36	850,36
281828	Autres matériels de transport	118 122,55	118 122,55
281838	Autre matériel informatique	206 440,45	206 440,45
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	299 096,56	299 096,56
28188	Autres immo. corporelles	793 308,07	793 308,07
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	327 000,00	327 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	18 000 000,00	18 000 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	347 665 000,00	3,96	2,90	0,00	10 082 285,00	3,96	
TFPNB	1 561 000,00	11,44	3,54	0,00	55 259,00	11,44	
CFE	104 474 000,00	7,52	28,42	0,00	29 691 511,00	7,52	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9 816 000,00	-24,22	8,19	0,00	803 930,00	-24,22	
TOTAL	0,00	0,00			40 632 985,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		1 271 600,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	9 600,00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	250 000,00
21828	MATERIEL DE TRANSPORT	30 000,00
21838	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	30 000,00
2188	AUTRES	502 000,00
2188	AUTRES	450 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		1 271 600,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 023,92
TOTAL GENERAL		1 291 623,92

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		200 000,00
10222	F.C.T.V.A.	200 000,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		692 222,06
TOTAL GENERAL		892 222,06

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 780 732,43
65568	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT	16 668 697,75
65811	DROITS DUTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	1 243,00
65818	AUTRES	30 791,68
6583	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	80 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		36 632 574,06
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		690 845,06
TOTAL GENERAL		37 323 419,12

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		37 765 668,50
73133	TAXE D'ENLEVEMENT DES O.M.	37 765 668,50
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		1 713 813,34
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 390,00
70612	REDEVANCES SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	13 390,00
75	Autres produits de gestion courante	1 607 423,34
75888	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	1 607 423,34
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		39 479 481,84
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		20 023,92
TOTAL GENERAL		39 499 505,76

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES :

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par Monsieur Georges JOUBERT (1),

A Plessis-Pâté, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Communautaire(2), réunie en session

A Plessis-Pâté, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Communautaire (2),(3).

ARASA Marie Claire	
BADINA Charlene	
BERAUD Christian	
BEURDELEY Florent	
BOUCHON Michelle	
BRAIVE Eric	
BUISSON Virginie	
CARCASSET Nadia	
CHOLLEY François	
COLLET Michel	
CORZANI Olivier	
DABADIE Véronique	
DAENINCK Sylvie	
DE JESUS CARLOS Maria	
DECOMBLE Philippe	
DELMOTTE Kim	
DELPIC Joseph	
DUMAS Augustin	
DURANTON Marianne	
FLORETTE Aline	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

FRAYSSE Gilles	
FUENTES Alice	
GARCIA Danièle	
GIRARD Alain	
GIRAUDEAU Jean Michel	
GOURGUES Georges	
GUSTAVE Steevy	
JOUBERT Georges	
KERVAZO Christian	
KRIMI Sarah	
LAMAOUI Yassin	
LAMOUR Alain	
LE FOL Philippe	
LECLERC Annie	
LECOUSTEY Christiane	
LEGUICHER Fabienne	
MALLET Isabelle	
MANCHON Thibault	
MARTIGNE Patricia	
MATT Edouard	
MAYEUR Véronique	
MEARY Nicolas	
MOSNAT Muriel	
OUAREM Brahim	
LOUDARD Isabelle	
PELTIER Michel	
PERDEREAU Isabelle	
PERRET Roger	
PETTITA Frédéric	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PICCOLO Christian	
RIGAULT Sophie	
ROGER Philippe	
ROUYER Thierry	
SANTIN Norbert	
SEBBAG Alice	
SPROTTI Bernard	
TANGUY Sylvain	
ZAOUI Mohammed	
ZLOWODZKI Thomas	

Certifié exécutoire par Monsieur Georges JOUBERT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2024, et de la publication le 19/04/2024

A Sainte Geneviève des Bois, le 19/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

COMMUNAUTE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION
BUDGET PRINCIPAL
Budget Primitif 2024

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTE

Pour : 55

Abstentions : /

Date de la convocation : 22 mars 2024

Présenté par : Georges JOUBERT - Vice Président
A Le Plessis-Pâté - Salle Michel Berger

Délibéré par le Conseil Communautaire le 04 avril 2024

BRAIVE Eric



MAYEUR Véronique



PETITTA Frédéric



RIGAULT Sophie



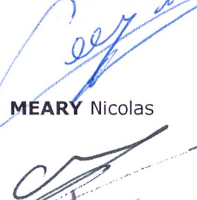
BERAUD Christian



DURANTON Marianne



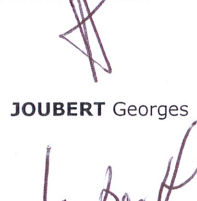
CORZANI Olivier



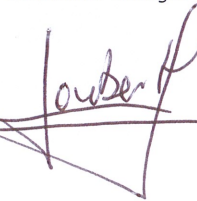
MEARY Nicolas



LAMOUR Alain



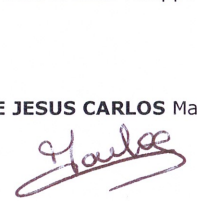
JOUBERT Georges



BOUCHON Michelle



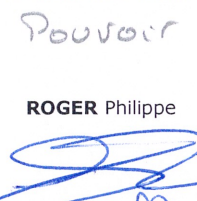
DECOMBLE Philippe



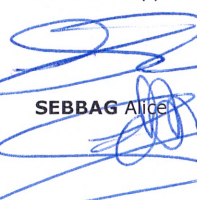
DE JESUS CARLOS Maria



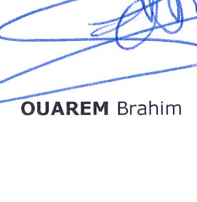
CARCASSET Nadia



ROGER Philippe



SEBBAG Alice



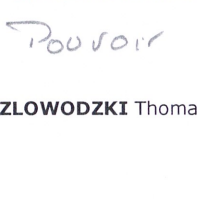
OUAREM Brahim



GARCIA Danièle



ZAOUI Mohammed



ZLOWODZKI Thomas



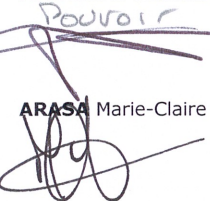
BEURDELEY Florent



MALLET Isabelle



MANCHON Thibault



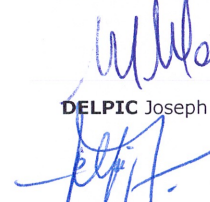
ARASA Marie-Claire



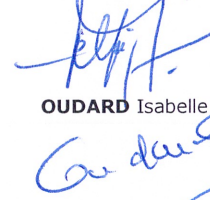
GOURGUES Georges



MOSNAT Muriel



DELPIC Joseph



OUDARD Isabelle



PICCOLO Christian



KRIMI Sarah




GIRAUDEAU Jean-Michel

LAMAOUÏ Yassin



PERDEREAU Isabelle


SANTIN Norbert

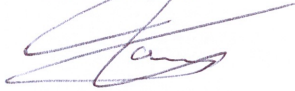
LECOUSTEY Christiane

LECLERC Annie


TANGUY Sylvain


PELTIER Michel


KERVAZO Christian


CHOLLEY François

MARTIGNE Patricia

FUENTES Alice


LEGUICHER Fabienne


GIRARD Alain


PERRET Roger


ROUYER Thierry

FLORETTE Aline

SPROTTI Bernard


FRAYSSE Gilles


GUSTAVE Steeve

DABADIE Véronique


DELMOTTE Kim

DAENINCK Sylvie


BADINA Charlène


MATT Edouard

DUMAS Augustin


LE FOL Philippe


BUISSON Virginie


COLLET Michel

Certifié exécutoire par le Président, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture de Palaiseau
le **22 AVR. 2024** et de la publication le **22 AVR. 2024**

A Sainte Geneviève des Bois, le **22 AVR. 2024**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Vote des taux de fiscalité – année 2024

Délibération
N° 24.042

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1636 B et 1638 A,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Présents : 41

Représentés : 14

Absents : 4

Pour : 55

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu la Loi de Finances de 2019 ainsi que l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020 relatifs à la réforme de la fiscalité locale,

Vu l'article 55 de la Loi de Finances pour 2023, relatif à la suppression de la CVAE,

Vu l'état 1259 de 2024 communiqué par la Direction Départementale des Finances Publiques,

Vu l'avis favorable de la commission finances, schéma de mutualisation et numérique en date du 14 mars 2024,

Considérant que le Conseil Communautaire doit se prononcer sur le taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties,

DELIBERE, et

FIXE pour 2024, les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,90 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,54 %
- Taxe d'habitation additionnelle (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation) : 8,19 %

ERIC BRAIVE
PRESIDENT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Vote du taux de CFE 2024

Délibération
N° 24.043

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article 1638-0 bis du Code Général des Impôts,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Présents : 41

Représentés : 14

Absents : 4

Pour : 55

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'état 1259 de 2024 communiqué par la Direction Départementale des Finances Publiques,

Considérant le taux de CFE à 28,42 % harmonisé sur le territoire en 2017,

Vu l'avis favorable de la commission finances, schéma de mutualisation et numérique en date du 14 mars 2024,

DELIBERE, et

FIXE le taux de CFE pour 2024 à **28,42 %** sur l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

ERIC BRAIVE
PRESIDENT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoît SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Attribution de compensation provisoire 2024

Délibération
N° 24.044

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1609 nonis C-VI du Code Général des Impôts,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'arrêté n°2015063-0002 du 04 mars 2015 du préfet de la région IDF portant adoption du schéma régional de coopération intercommunale,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Présents : 41

Représentés : 14

Absents : 4

Pour : 55

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°672 du 09 septembre 2015 portant projet de périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion entre la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et la Communauté de Communes de l'Arpajonnais,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération n° 22.147 du 13 octobre 2022, relative à la création du service commun intercommunal des systèmes d'information,

Vu le projet du budget primitif 2024,

Considérant que la commune de Breuillet a adhéré au service commun des systèmes d'information au cours de l'année 2023 et qu'il convient d'intégrer l'impact de cette adhésion sur l'attribution de compensation de la commune, au prorata de la date d'adhésion,

Vu l'avis favorable de la commission finances, schéma de mutualisation et numérique en date du 14 mars 2024,

DELIBERE, et

FIXE le montant provisoire de l'attribution de compensation positive de 2024 à **17 579 973, 97 €** et l'attribution de compensation négative à **- 1 228 986, 88 €**.

DIT que le montant de l'attribution de compensation 2024 est réparti comme indiqué dans le tableau ci-après :

VILLES	AC définitive 2023	AC provisoire 2024
Arpajon	450 541,16 €	450 541,16 €
Avrainville	323 662,38 €	323 662,38 €
Brétigny-sur-Orge	4 698 632,90 €	4 698 632,90 €
Bruyères-le-Châtel	15 245,31 €	15 245,31 €
Cheptainville	43 231,84 €	43 231,84 €
Egly	68 047,17 €	68 047,17 €
Fleury-Mérogis	2 942 578,04 €	2 942 578,04 €
Guibeville	142 252,75 €	142 252,75 €
Le Plessis-Pâté	1 653 379,00 €	1 653 379,00 €
Leuville-sur-Orge	80 322,00 €	80 322,00 €
Longpont-sur-Orge	246 351,00 €	246 351,00 €
Marolles-en-Hurepoix	1 013 211,84 €	1 013 211,84 €
Ollainville	1 042 614,11 €	1 042 614,11 €
Sainte-Geneviève-des-Bois	4 051 204,00 €	4 051 204,00 €
Saint-Germain-lès-Arpajon	589 872,43 €	589 872,43 €
Saint-Michel-sur-Orge	117 324,00 €	117 324,00 €
Villiers-sur-Orge	101 504,04 €	101 504,04 €
Total	17 579 973,97 €	17 579 973,97 €
Breuillet	-462 386,72 €	-504 122,25 €
La Norville	- 148 003,17 €	- 148 003,17 €
Morsang-sur-Orge	- 572 744,00 €	- 572 744,00 €
Villemoisson-sur-Orge	- 4 117,46 €	- 4 117,46 €
Total	- 1 187 251,35 €	-1 228 986,88 €

ERIC BRAIVE
PRESIDENT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGAULT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
04.04.2024

OBJET : Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2024

Délibération
N° 24.045

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général des Impôts,

Vu la loi n° 99.586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Présents : 41

Représentés : 14

Absents : 4

Pour : 55

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération n°16.256 du 6 octobre 2016 de Cœur d'Essonne Agglomération relative à l'institution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération,

Vu l'avis de la Commission « Patrimoine bâti et accessibilité, Valorisation des déchets, Voirie / Eclairage public / signalisation tricolore » en date du 12 mars 2024,

DELIBERE et,

FIXE le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2024 à **10,48%** pour l'ensemble des vingt-et-une communes du territoire.

Eric BRAIVE
PRESIDENT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 19 heures et 35 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 22 mars 2024, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR (à partir de 20h10), Frédéric PETITTA, Sophie RIGALT, Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY (à partir de 21h10), Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Michelle BOUCHON, Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Danièle GARCIA, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE (à partir de 19h55), Alain GIRARD, Aline FLORETTE, Virginie BUISSON, Florent BEURDELEY, Isabelle MALLET, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO (à partir de 19h55), Sarah KRIMI (à partir de 21h10), Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Nicolas MEARY (pouvoir Mme LECOUSTEY jusqu'à 21h10), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE), Michel COLLET (pouvoir M. FRAYSSE), Nadia CARCASSET (pouvoir Mme SEBBAG), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Steevy GUSTAVE (pouvoir Mme LEGUICHER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY), Augustin DUMAS (pouvoir M. BEURDELEY), Thibault MANCHON (pouvoir Mme DURANTON), Christian PICCOLO (pouvoir M. ROGER jusqu'à 19h55), Sarah KRIMI (pouvoir M. BERAUD jusqu'à 21h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Roger PERRET (pouvoir M. CORZANI), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR à partir de 20h10), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR).

Excusés :

Messieurs Philippe DECOMBLE, Brahim OUAREM, Thomas ZLOWODZKI, Yassin LAMAOUÏ.

Madame Sophie RIGALT est élue secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

Cœur d'Essonne Agglomération

Affaire suivie par Elodie PITROU

Pôle Eau et Assainissement

C.C. du :
04.04.2024

Objet : Tarifs de la redevance assainissement pour la collecte des eaux usées à compter du 4 avril 2024 sur la commune de Cheptainville

Délibération
N° 24.046

Le Conseil Communautaire,

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Présents : 41

Représentés : 14

Absents : 4

Pour : 55

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-PREF-DRCL/856 du 09 novembre 2016 portant modification de l'arrêté du 25 août 2016 et notifiant la prise de la compétence assainissement sur l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2017,

Vu la délibération de Cœur Essonne Agglomération n°23.204 du 04 décembre 2023 actant le principe d'une reprise en régie de la gestion du service public de l'assainissement pour la commune de Cheptainville à compter du 1^{er} avril 2024,

Considérant les montants de la redevance assainissement 2024 pour la collecte, appliqués par CDEA et le délégataire sur cette commune,

Considérant la volonté politique de maintenir les tarifs des redevances assainissement pour la collecte jusqu'à l'application d'une tarification unique à l'ensemble des usagers du territoire bénéficiant d'un même service,

Vu l'avis favorable de la Commission Eau potable, Assainissement, Espaces Naturels et GEMAPI en date du 15 mars 2024,

DELIBERE, et

DECIDE de fixer **à compter du 4 avril 2024** le montant de la redevance assainissement prélevée par Cœur d'Essonne Agglomération à **0,6673 € NET DE TAXES/m³** d'eau sur la commune de Cheptainville.

CHARGE la Régie publique de l'eau « Eau Cœur d'Essonne », en charge de l'établissement des factures d'eau sur la commune de Cheptainville, de recouvrer ces nouveaux tarifs dès qu'ils leur auront été transmis.

AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

ERIC BRAIVE
PRESIDENT